



**Assemblée  
Générale  
Ordinaire  
7 juin 2019**

---

**Rapport d'activité**



## Sommaire

- Le Mot de la Présidente
  - Le CIF - LE CECIF
  - Les Membres du Comité Exécutif et le bureau
  - Les décisions
  - Les participations et représentations - LOBBYING
  - Les Colloques - Ateliers et Communiqués
  - Les collectifs - contributions
  - La communication
  - RAPPORT CSW62 – Christiane Tricot et Françoise SEME-WALLON
  - Communications de Brigitte LEGOUIS représentante CECIF/CIF au Conseil de l'Europe
  - RAPPORT de Lise Bedossa Vice Présidente CNFF, de Simone MIRABEL, et Françoise BOUTEILLER représentantes CIF à l'UNESCO
  - RAPPORT de Claudie BOUGON-GUIBERT Vice-Présidente CNFF, conseillère Droits Humains au CIF
  - OBSERVATIONS ECRITES et ORALES soumises par Brigitte Polonovski pour le CIF, la Fondation Jean et Jeanne SCELLES et le CNFF au groupe de travail technique sur les recommandations générales sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales du comité CEDEF
  - PERSPECTIVES 2019 - 2020
-

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

---

*En 2018, le Conseil National des Femmes Françaises a été présidé par Martine MARANDEL dont le mandat, ne pouvant plus être renouvelé, s'est terminé le 6 juin, date de l'Assemblée Générale. Suite aux élections de l'assemblée, les membres du comité exécutif m'ont confié la mission de lui succéder. Je les remercie de leur confiance. Depuis près de 35 ans, je suis engagée au sein de Soroptimist International dont l'objectif est d'améliorer la vie des femmes et des filles. L'Union Française de Soroptimist International que j'ai présidée est adhérente du CNFF et j'en suis la déléguée depuis 2010. Je suis membre du Comité exécutif du CNFF depuis 2012 . C'est pour moi, un honneur de poursuivre ainsi mon engagement au service des droits des femmes et des droits humains.*

### Remerciements à la Présidente d'Honneur, Martine Marandel

Lors de la première réunion des membres du nouveau Comité exécutif, ont nommé Martine MARANDEL, Présidente d'honneur du CNFF.

Martine MARANDEL a assuré la Présidence du CNFF depuis 2012 ; Durant ces 6 ans de présidence, elle a impulsé de nombreux travaux et partenariats qui ont été suivis de propositions pour promouvoir l'autonomie des femmes, attirer l'attention sur les situations des plus fragiles. Elle a initié le site web du CNFF, des ateliers de réflexion de haut niveau sur les sujets d'actualités concernant la place des femmes : je citerai «Femmes et précarité – Prévenir les ruptures et accompagner», l'indépendance financière des femmes, un levier pour leur autonomie, la mixité des métiers, vieillissement de la société, la grande dépendance des femmes ; la Laïcité, la CEDAW - CEDEF et son Comité exécutif ; le communiqué GPA, la lettre aux candidats à la Présidence de la République en 2017, le colloque Femmes et Sports ; la commission jeunes – regards croisés. A la suite de ces ateliers et colloques elle a noué les partenariats avec la Maison des femmes de St Denis fondée par le Dr Ghada Hatem, et avec l'Entrepreneuriat au Féminin de la CPME. Depuis 2014, le CNFF remet le trophée « entrepreneure du monde » lors de la cérémonie organisée par Entreprendre au Féminin de la CGPME ; C'est aussi sous son mandat que le CNFF a adhéré aux collectifs pour l'Abolition du système prostitutionnel, Ensemble contre le sexisme, femmes et sports.

Pour toutes ces réalisations, elle a su s'appuyer sur des Vice-Présidentes et une équipe compétente dont il faut saluer le dynamisme et le travail.

Outre la présidence du CNFF, Martine MARANDEL est trésorière du CIF et désormais trésorière du CECIF.

Au nom du CNFF et en mon nom personnel, je remercie Martine pour les actions importantes qu'elle a su mener durant sa présidence afin d'améliorer la reconnaissance et la place des femmes dans toutes les sphères de la société conformément aux buts de notre organisation, ainsi que pour la notoriété qu'elle a donnée au CNFF. Je la félicite chaleureusement pour les succès obtenus, ainsi que pour ses nouvelles fonctions au sein du CECIF.

Je m'emploierai à poursuivre les projets du CNFF dans la même direction.

### Félicitations à Brigitte Polonovski, Vice-Présidente du CNFF, Présidente du CECIF

Avant de continuer ce rapport, je voudrais présenter à Brigitte POLONOVSKI, Vice-présidente du CNFF, mes plus vives et chaleureuses félicitations pour son élection de Présidente du CENTRE EUROPEEN DU CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES.

Les hautes compétences de Brigitte ont été reconnues par les Conseils Nationaux Européens. C'est une chance, un honneur pour les femmes Françaises et le CNFF dont la notoriété en est renforcée. Je lui souhaite plein succès dans cette nouvelle fonction pour les projets qu'elle mènera au service des femmes et des droits humains.

---

## LE RÉSEAU EUROPÉEN ET INTERNATIONAL DU CNFF

---

### CIF - CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Le CNFF est affilié au CIF –IWC – fondé en 1888 à Washington, ONG doté du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) – La Présidente du CIF est Jungsook Kim du Conseil National Sud-Coréen.

#### Les membres du CNFF au CIF

**Martine MARANDEL**, Présidente d'Honneur CNFF : **Trésorière**

**Brigitte PONONOVSKI**, Vice-Présidente CNFF, Présidente CECIF : **représentante permanente auprès de l'ONU**

**Claudie BOUGON-GUIBERT**, Vice-Présidente CNFF : **Conseillère Droits Humains**

**Christiane TRICOT**, Vice-Présidente CNFF, Présidente UEF section Française : **Conseillère législation droits des femmes**

**Lise BEDOSSA**, Vice-Présidente CNFF – **Simonne MIRABEL** – **Françoise BOUTEILLER**, Présidente d'honneur CNFF : **représentantes à l'UNESCO PARIS**

**Brigitte LEGOUIS** : **représentante CIF au Conseil de l'Europe**

### CECIF - CENTRE EUROPEEN DU CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Fondé en 1961, le CECIF a pour mission de faciliter et renforcer la collaboration entre les Conseils nationaux européens affiliés au CIF – Le CECIF est doté du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et est membre du Lobby Européen des Femmes.

#### Les membres du CNFF au CECIF

**Brigitte PONONOVSKI** : **Présidente**. Brigitte succède à Cosima SCHENK

**Martine MARANDEL** : **Trésorière**

**Brigitte LEGOUIS** : **représentante au Conseil de l'Europe**

## LA GOUVERNANCE DU CNFF

---

### Les membres du Comité Exécutif 2018-2019

Lors de la réunion du 15 juin 2018 du Comité Exécutif les membres du bureau ont été élus, la Présidente ayant été élue le 6 juin 2018.

- Vice-Présidentes : Lise BEDOSSA, Claudie BOUGON-GUIBERT, Brigitte POLONOVSKI, Nicole HERB, Christiane TRICOT
  - Secrétaire : Frédérique JAILLON
  - Trésorière : Ludovina MOREIRA-COSTES
  - Membres : Brigitte LEGOUIS, Françoise SEME WALLON, Marie-Cécile MOREAU, Isabelle GAUTIER, Emilie BOURGOUIN, Alice BENHAMOU, Claudie CORVOL
  - Présidente : Marie-Claude BERTRAND
  - Présidentes d'honneur : Françoise BOUTEILLER, Marie-Jeanne VIDAILLER-PERETTI, Martine MARANDEL
-

# RAPPORT D ACTIVITÉ

---

L'activité 2018 du CNFF s'est développée autour de 2 axes :

- . **Les Droits Humains**
- . **L'égalité des chances entre les Femmes et les Hommes**

Les moyens mis en œuvre sont :

- . Nos participations et représentations aux colloques et manifestations organisés par le Gouvernement et les institutions gouvernementales françaises et Européennes sur l'égalité F/H, les droits sexuels et reproductifs des Femmes, les violences, notre participation à la CSW dans la délégation ministérielle française
- . Nos entretiens et rencontres avec les Ministres et membres du cabinet de la Secrétaire d'Etat Marlène SCHIAPPA, les parlementaires, les membres du bureau des affaires européennes et internationales DGCS dans le cadre de la CSW
- . Nos ateliers de réflexion et colloques suivis de propositions et communiqués publiés et adressés aux membres du Gouvernement, aux élus et institutions
- . Nos contributions au sein des collectifs d'associations et organisations féministes.

## Les réunions

Au cours de l'année 2018, le Comité Exécutif s'est réuni 8 fois, les Présidentes d'associations et déléguées régionales 3 fois - Le Bureau ou groupe de coordination s'est réuni 6 fois. Nous avons reçu une subvention de cinq mille euros fin novembre 2018 pour les actions sur l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

## Radiation d'un membre

Le 28 mai 2018 nous avons dû mettre fin aux fonctions de Porte-parole de Mme Agnès CERIGHELLI, fonctions qui lui avaient été confiées le 16 février 2018. Cette dernière ayant continué à se prévaloir de cette qualité, à plusieurs reprises, par différents canaux et de plus à publier des propos susceptibles de porter atteinte à l'ADN du CNFF, notamment à la neutralité politique, la loyauté et la confiance, le Comité Exécutif, après lui avoir signifié par lettre recommandée avec accusé réception de fournir ces explications, conformément à l'article 4 des statuts, a prononcé sa radiation de sa qualité de membre du CNFF lors de sa séance du 9 novembre 2018.

## CSW62 du 11 au 23 mars 2018

Martine MARANDEL, Brigitte POLONOVSKI, au titre du CNFF, Christiane TRICOT, Françoise SEME-WALLON et moi-même au titre de l'UEF section Française, faisons partie de la délégation ministérielle française présidée par Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat en charge de l'Egalité F/H. Le thème principal de la CSW62 était : **Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural.**

Nous avons participé aux side events organisés et/ou soutenu par la France et l'UE : Info-Endométriose - Brisons le plafond de verre - discours de Marlène Schiappa : «La France est de retour : le féminisme aussi », stratégie internationale de la France pour l'Egalité entre les femmes et les hommes (2018-2022) –France Diplomatie ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)) ainsi qu'aux événements parallèles organisés par les pays francophones ainsi qu'à celui du CIF.

Rencontre avec les autres organisations : LEF, UEF, SI, SIE, OIF, R20, Regards de Femmes.

Christiane TRICOT et Françoise SEME WALLON ont établi un excellent rapport.

---

## Entretiens avec les membres du Gouvernement

. Au début de l'année 2018, la présidente d'honneur, Martine MARANDEL, accompagnée par les Vice-Présidentes Claudie BOUGON GUIBERT et Claudie CORVOL ont été reçues par Madame BENSOUSSAN, Conseillère Technique inclusion, égalité femmes hommes et citoyennetés du Président de la République

. En ma qualité de nouvelle Présidente, j'ai été reçue, accompagnée par la Vice-Présidente Brigitte POLONOVSKI en septembre par la cheffe et la directrice de cabinet de Marlène SCHIAPPA, Catherine PETIT et Stéphanie LOZANO. Cet entretien a permis de communiquer sur nos derniers travaux, de remettre en mains propres nos propositions sur la PMA-GPA, le Guide des Bonnes Pratiques Femmes et Sport, le communiqué sur les pensions de réversion dans cadre de la réforme des retraites, nos attentes et prochaines manifestations sur le digital et l'égalité professionnelle.

## LOBBYING et représentation

Nous avons à cœur de soutenir et de contribuer à la défense des droits des femmes et des droits humains, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de la vie sociale, de représenter nos adhérentes qui sont une force dans ces combats et promotion dans le maximum de colloques organisés par le Gouvernement, les différentes institutions et autres organisations.

**Séminaire organisé par l'Institut Européen pour l'Egalité entre les hommes et les femmes – 11 juin 2018** - pour promouvoir et soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes – présentation des travaux et conclusions par l'EIGE, notamment de l'indice d'Egalité de Genre, outil statistique de mesure et de suivi de l'égalité dans l'Union Européenne. Présentation d'outils pouvant faciliter la prise en compte du genre dans des domaines de politique publique.

**Université d'été du féminisme les 13 et 14 septembre 2018**, organisée par Mme Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'Etat en charge de l'égalité entre les Femmes et les Hommes et de la lutte contre les discriminations. Cela a été l'occasion de rencontres et échanges avec les Ministres et intervenantes ainsi qu'avec les présidentes des autres organisations comme Huguette KLEIN Vice-présidente, Evelyne NAKACHE, Vice-Présidente de Femmes et Sciences.

**Remise des rapports du HCE** : Inégalités entre les Femmes et les Hommes dans les arts et la culture  
Acte II - 1er état des lieux du sexisme en France - Parité dans les intercommunalités – propositions pour une égale représentation - le Rapport 2018 où est l'argent contre les violences faites aux Femmes – Les actes sexistes durant le suivi gynécologique et obstétrical.

**PWN PARIS – le 20 septembre 2018** : Evènement Restitution de l'enquête Femmes et Ambitions  
Regards croisés entre les Femmes et les Hommes Patricia Wyckhuys, Project leader Think Tank « Women & Ambition » Corinne Hirsch, VP Think Tanks - Revue des éditions du 8 mars Femmes Ici et ailleurs.

**Cérémonie de remise du prix du Citoyen européen 2018** à notre partenaire la Maison des Femmes - le 26 septembre 2018 dans les bureaux du Parlement Européen, 228 Bd St Germain – échange toujours très riche avec l'équipe de la Maison des femmes qui fait un travail exemplaire.

**Dans le cadre de notre partenariat, Visite de la Maison des Femmes de Saint Denis accompagnée du Député de Charente Thomas MESNIER le 9 septembre 2018.** Le Dr Ghada Hatem et son équipe nous ont accueilli et expliqué le fonctionnement et rappelé les difficultés auxquelles les femmes qu'elles accueillent sont confrontées ainsi que celles de leur structure pour y faire face.

**Dévoilement de la plaque du Dr Suzanne Noel 1ère femme Chirurgien plastique** et fondatrice de la Fédération Européenne d'Europe - Après-midi : remise du prix « que signifie pour vous le mot Paix ? » Organisé par les Soroptimist pour les élèves, collégiens, lycéens.nes.

**Colloque sur Les Femmes pendant la Grande Guerre au Palais du Luxembourg - 18 octobre 2018** - organisé par la Sénatrice Annick BILLON Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes – le CNFF a été cité pour son militantisme pour le Droit de

---



vote des femmes. Des témoignages percutant des femmes militaires ont clôturé le colloque. Association « Les Femmes de la Défense ».

**En vue de la préparation de la CSW63** dont le thème prioritaire est « Systèmes de protection sociale, accès aux services publics et infrastructures durables pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles » et la préparation des travaux du colloque sur l'égalité professionnelle – **rencontre et échanges avec les secrétaires générale, nationale et fédérale de la CFDT en particulier sur les inégalités F/H dans la fonction hospitalière.**

**Rencontre avec la délégation de la Fédération des femmes du Yunnan en Chine désireuses de visiter une « maison des femmes françaises »** septembre 2018 - Christiane TRICOT et Françoise Sème Wallon leur ont fait visiter l'association d'Aide aux Mères de Famille rue chomel 7ème ...

**Le CNFF a eu l'honneur de parrainer la 1ère réunion régionale des Femmes de BYDGOSZCZ (Pologne)** sur l'invitation de Danuta DUBOIS, adhérente du CNFF et Présidente du Centre de Soutien à la Culture Polonaise, DSCP.

**Colloque organisé par la CNCDH « La Déclaration universelle des droits de l'homme Plus que jamais »** à l'occasion du 70e anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme. 16 novembre 2018.

**Colloque du Centre Hubertine Auclert et de la fondation des femmes sur les discriminations professionnelles** où le Défenseur des Droits Jacques TOUBON a conclu qu'il fallait d'abord rechercher les causes des discriminations avant de se précipiter sur « des remèdes cosmétiques. »

**TARBES sur l'invitation de Christiane CHARBONNEL, déléguée CNFF Occitanie.** Colloque « Pourquoi l'égalité entre les Femmes et les Hommes est un enjeu de société à l'occasion des 30 ans du CIDFF des Hautes Pyrénées qu'elle préside en présence d'Annie GUILBERTEAU Directrice de la FNDIFF.

## **Ateliers de réflexion. Colloques. Partenariats**

**24 Janvier 2018 : « Plus de femmes pour plus de Sport »** sous le haut patronage de Mme la Ministre des Sport » a réuni plus de 300 personnes, au cours duquel le panel d'intervenants de haut niveau a montré les discriminations des femmes dans le domaine du sport et les bienfaits du Sport pour les femmes. Suivi de la publication du Guide de bonnes pratiques « Plus de Femmes pour Plus de Sport » réalisé avec le collectif Femmes & Sport, en prolongement de ce colloque. (Voir ci-après le rapport de Claudie CORVOL). Annexe 2

**17 MAI 2018 : Remise du Trophée de l'Entrepreneure du Monde de l'EAF** (voir ci-après le rapport de Claudie CORVOL)

**15 JUIN 2018 - « Les Droits de l'Enfant – Le Droit à l'Enfant ? PMA – GPA »** Comment concilier un désir d'enfant qui pourrait devenir un droit à l'enfant sans porter atteinte aux droits de l'enfant et à la dignité humaine ? Ces questions ont fait l'objet d'un débat organisé par le CNFF au cours duquel des expertes et experts d'un haut niveau ont exprimé leur position.

L'atelier était dirigée par Marie-Cécile Moreau et Marie Jeanne Vidaillet-Peretti ; sont intervenus la philosophe Sylviane Agacinski, le Dr Isabelle GAUTIER Pédopsychiatre, Présidente de l'AFFM et membre du Comité du CNFF, Dr Pierre Levy –Soussan Pédopsychiatre psychanalyste, et M. Alexandre Urwicz, Président de l'association des familles homoparentales.

Un débat s'est instauré au nom de l'égalitarisme pour permettre aux femmes célibataires et aux couples de femmes d'avoir recours à la PMA.

A l'issue de ces travaux, le CNFF a émis un avis faisant part de sa réserve concernant l'extension de la PMA pour toutes les femmes, quant à l'avenir des enfants concernés et a rappelé son opposition à toute légalisation de la maternité de substitution, pratique portant atteinte à la dignité et à la santé physique et mentale de la femme, devenue mère porteuse. Ce communiqué a été publié, adressé et/ou remis aux responsables politiques - présidents des groupes parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale, à

---

la cheffe de cabinet de Marlène Schiappa, à Mesdames BENSUSSAN conseillère technique inclusion, égalité entre les Femmes et les Hommes citoyenneté à l'Elysée et Mme Florence HERMITE Conseillère Justice du 1er Ministre. (annexe)

**17 NOVEMBRE 2018 : organisation d'un Girls tech Day** par la commission jeune du CNFF; l'objectif est d'inciter les filles à choisir des études et carrières dans le domaine du digital. Ce colloque qui avait pour marraine Mejete Buljo, Présidente de Digital ladies & Alliés, a été ouvert par Mme Florence Berthout Maire du 5ème arrondissement qui avait mis les locaux de sa mairie à la disposition du CNFF et M. Henri d'Agrain Délégué Général du CIGREF - 25 femmes leaders dans le numérique ainsi que des hommes ont témoigné de leur parcours auprès d'une centaine de filles. Des ateliers ont été organisés au cours desquels les filles ont appris à créer des jeux vidéos, des site web, à programmer. Cette journée a rencontré un franc succès. Le CNFF s'est engagé dans le collectif Femmes@numérique afin de promouvoir la place des femmes dans les métiers du numérique et inciter les jeunes filles à choisir ces filières porteuses d'avenir. Le projet du CNFF est d'organiser ces journées Girls Tech en région parisienne et en Province, en partenariat avec les associations qui oeuvrent déjà sur le terrain. Un projet sur Marseille est en cours avec Digital Ladies & Alliés \*Annexe 3

**11 DECEMBRE 2018 : organisation du colloque sur l'Egalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes.** 3 Tables rondes animées par des expertes et experts d'un haut niveau - 1 : Préparer la vie active - priorité à l'éducation pour changer les mentalités concernant les stéréotypes liés au genre - 2 : La vie active - 3 : la retraite. Les actes de ce colloque sont en cours d'achèvement ainsi qu'un livre blanc. (annexe)

**Réforme des retraites :** Communiqué rédigé par la Présidente d'honneur Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI sur les pensions de réversion publié adressé aux membres du gouvernement ainsi qu'aux parlementaires et remis en main propre à M. Jean-Paul DELEVOYE par Marie-Claude BERTRAND (annexe).

## COLLECTIFS - contributions

**Le CNFF a participé aux rendez-vous de l'Europe pour un statut européen des femmes**, dans le cadre des consultations citoyennes européennes – événement labellisé « Quelle est votre Europe ». La coordination était assurée par Isabelle BLIN membre du CNFF et Pascale BRACQ - 3 sessions ont été organisées au cours desquelles nous avons partagé nos idées : - Droit et protection sociale : Parentalité, Egalité salariale, retraite, actions collectives - Autonomisation des femmes, métiers des nouvelles technologies, entrepreneuriat féminin - Intégrité physique : Droits sexuels et reproductifs, Lutte contre les violences faites aux femmes - La synthèse de ces consultations figurent dans le rapport de restitution des page 140 – 141 et ont donné lieu au **colloque Europe : l'avenir des femmes** le 30 janvier 2019 avec la participation en clôture de Nathalie LOISEAU alors Ministre des affaires Européennes.

**« Ensemble contre le Sexisme »** . La Vice-Présidente, Nicole HERB, représente le CNFF au sein du collectif et participe aux réunions de travail, en particulier à la préparation du colloque du 24 janvier dernier. Nous avons contribué financièrement à hauteur de 350 € Ce Collectif réunit environ 35 organisations (HCE, Laboratoire de l'Egalité, ONU Femmes France, associations féminines et féministes, associations de jeunes femmes engagées professionnellement...). L'objectif est d'obtenir une Journée nationale de refus du sexisme (autour du 25 janvier). Deux manifestations ont déjà été organisées, en 2018 et 2019. Le principe d'une 3e Journée a été retenu pour janvier 2020 autour du thème des représentations des femmes : représentation des femmes dans la Tech, représentation du corps des femmes, représentation des femmes dans l'image et le langage. Pour sensibiliser le grand public et dénoncer le sexisme, un partenariat est envisagé avec une radio.

**CIAMS – Coalition Internationale pour l'abolition de la maternité de substitution** - l'assemblée constitutive s'est tenue le 23 novembre 2018, le CNFF est membre du conseil d'administration. L'objectif est de parvenir à une interdiction internationale de la maternité de substitution.

**Collectif Abolition du système prostitutionnel** : ce collectif qui date de 2012 a abouti à la loi du 13 avril 2016 interdisant l'achat d'actes sexuels. Ses membres ont dû se réunir au cours du 3ème trimestre 2018 pour s'informer et définir les positions à tenir sur la requête (Question Prioritaire de Constitutionalité) formulée devant le Conseil d'Etat puis renvoyée devant le Conseil Constitutionnel de 9 associations dont



Médecins du Monde et le Strass visant à contester la constitutionnalité de la loi du 13 avril 2016, sous prétexte entre autres qu'elle était contraire au principe de la liberté d'entreprendre.

Le CNFF s'est mobilisé avec les autres associations pour soutenir de la loi de 2016 et a salué la décision rendu le 2 février 2019 par le Conseil constitutionnel confirmant que les dispositions de la loi du 13 avril 2016 étaient conformes à la constitution.

**Coalition Genre/G7** - Le CNFF est membre de la coalition **Genre/G7** ; il y apporte ses contributions. L'objectif est de mener un travail de plaidoyer pour que le genre et le droit des femmes soient ancrés au sein du G7 de 2019 dont la présidence est française et qui se déroulera fin août à Biarritz. **Les 9 et 10 mai 2019 nous participions au sommet du Women 7 à Paris** qui est le grand rassemblement annuel du groupe Women 7. Le W7 réunit les organisations, qui, partout dans le monde, se mobilisent pour que le G7 intègre l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble de ses travaux, et aboutisse à des mesures politiques et financières en faveur des mouvements féministes et des droits des femmes et des filles. De plus, notre stagiaire plaidoyer Elora DUFOUR contribue au Youth 7.

**Contribution au livre blanc Femmes santé climat** – article d'Alice BENHAMOU-PANETTA pour le CNFF

## **COMMISSION SPORT – Rapport de Claudie CORVOL**

### **5e trophées de l'entrepreneuriat au féminin EAF**

Le CNFF est partenaire de EAF depuis la création du réseau et soutient la création ou la reprise d'entreprise par les femmes. Nous avons participé – en tant que commission sport - au Salon de la femme chef d'entreprise le 8 Mars 2018 , ( Claudie Bougon- Guibert et Claudie Corvol) au jury et à la remise des prix lors de la cérémonie du 17 Mai 2018. ( Emilie Bourgoïn a remis le trophée « entrepreneure du monde » )

Le livret qui a été remis aux participant(e)s lors de la cérémonie contenait un article « Sport et leadership au féminin : tentez l'aventure ! » rédigé par le collectif femmes et sport

### **Participation du « collectif femmes et sport » au Marathon des côtes du Rhône – Octobre 2018**

Présence sur un stand au village départ avec kakémono et dépliants , contact avec les associations féminines de la région , interview sur France bleu Vaucluse

### **JO 2024**

Avec la Ligue du droit International des femmes nous avons participé à la conception, à la publication (en Anglais) et à la diffusion de la plaquette appelant au boycott des pays imposant un apartheid sexuel dans le sport (diffusion à la CSW)

Nous avons signé et fait signer la **pétition PARIS 2024** : pétition en ligne avec le texte de la lettre ouverte qui sera adressée au Comité d'Organisation des Jeux Paris 2024 dès que le chiffre symbolique de 2024 signatures aura été atteint.

Plus de 500 personnalités, militant.es sympathisant.es et plus de 100 associations ont exprimé leur solidarité avec les Iraniennes et des Saoudiennes dans leur lutte contre les discriminations dont elles sont les victimes, notamment en raison de l'apartheid sexuel qui leur est imposé.

<https://www.change.org/p/petition-paris-2024-appliquez-la-charte-olympique>

### **VISIBILITE DES FEMMES DANS LE SPORT**

Avec Femmes solidaires nous avons signé et diffusé une pétition demandant plus de visibilité du sport féminin à la télévision ( coupe du monde féminine de football ) et diffusé le programme du colloque organisé « Femmes, Sport et Audiovisuel » le vendredi 17 mai 2019

### **RALLYE AICHA DES GAZELLES DU MAROC (dédié à Nasrin Sotoudeh)**

Pour la 4 ème année consécutive un équipage aux couleurs du CNFF et du Collectif « femmes et sport » a pris le départ du 29 ème rallye : Sylvie David-Boulin et Delphine Brière équipage 165 sont arrivées 16e ! Au départ à Nice comme à l'arrivée nous étions représentées ( Alyne Bouix femmes 3000 à Nice, Claudie Bougon-Guibert et Claudie Corvol à Essaouira ) et Christiane Charbonnel Soroptimist et Présidente du CIDFF était présente à Tarbes pour le dévoilement de la voiture à la Préfecture.

---

# LA COMMUNICATION - Rapport de Claudie CORVOL

## VISIBILITE DU CNFF SUR LE NET

### • SITE INTERNET CNFF [www.cnff.fr](http://www.cnff.fr)

Créé par Cyber'L et mis en ligne en Avril 2013 la fréquentation du site internet n'a cessé de progresser. Les réactualisations sont faites en une fois, environ tous les deux mois, plus ou moins selon l'actualité.

#### **Pour info : Nombre de mises à jour effectuées**

- En 2016 : 9 pour 100 actualités soit 11 actualités par mises à jour
- En 2017 : 8 pour 104 actualités soit 13 par mises à jour
- En 2018 : 6 mises à jour pour 116 actualités soit 20 par mises à jour
- Janvier à Mai 2019 : 3 mises à jour pour 52 actualités soit 17 par mises à jour

#### **Fréquentation du site**

- **2014/2015** : 23 103 Visites / 1988 Visiteurs par mois / 64 Par jour  
87 433 Pages vues / 7286 Pages vues par mois / 243 par jour
- **2015/2016** : 3010 Visiteurs par mois / 100 par jour  
122562 pages vues / 10213 pages vues par mois / 340 par jour
- **2016/2017** : 43137 Visites / 3595 visiteurs par mois ./ 120 par jour  
146338 pages vues / 12195 pages vues par mois / 407 par jour
- **2017/2018** : 70221 Visites / 5852 visiteurs par mois / 195 par jour  
253474 pages vues / 21123 pages vues par mois / 704 par jour

- **COMPTE FACEBOOK CNFF France** ( devenu CNFF Claudie Corvol)  
2143 Amis en Mai 2018

- **PAGE FACEBOOK CNFF ORGANISME COMMUNAUTAIRE**  
Mars 2015 356 abonnés

#### **Au 10 Mai 2019 : 739 abonnés et 718 mentions j'aime**

66% femmes 32% hommes 488 en France dont 144 à Paris

Du 1er janvier au 10 Mai 2019 : 108 publications ont été mises en lignes ( presque une par jour )

**15 d'entre elles ont touché plus de 200 personnes** : ce sont essentiellement des infos concernant le sport

N°1 le rallye des gazelles dédié à Nasrin Sotoudeh 975 personnes ont lu l'article – 874 pour Sylvie et Delphine RAG - 483 : 78% des français veulent plus de sport féminin – 460 : présentation équipage RAG – 448 : de beaux moments partagés avec l'UFM à Essaouira – 322 : une grande première arbitre de foot femme –

#### **Les autres infos les plus regardées font néanmoins un beau score :**

Les trophées EAF : 279

Consultez le programme UEF /CNFF immigration : 244

Les mardis du Flore Michelle Perrot : 281

Le travail invisible des femmes : 248

- **PAGE FACEBOOK COLLECTIF FEMMES ET SPORT** (page créée le 24 Juin 2017)  
371 ABONNES 353 Mentions j'aime au 10/05/2019

78% de femmes 19% d'hommes 311 en France 105 à Paris

---

## • TWITTER CNFFRANCE

Créé en 2017 par la commission « jeunes » puis abandonné , réactivé en Mars 2018  
130 Abonnés en Juin 2018 **419 Abonnés au 10 Mai 2019**

## REUNIONS CIF – CECIF

• **LONDRES du 28 juin au 2 juillet 2018** - Marie-Jeanne VIDAILLET – PERETTI, Brigitte POLONOVSKI et Martine MARANDEL, Brigitte LEGOUIS y ont participé

• **35 ème Assemblée Générale du CIF à YOGYARTA** s'est tenue du 13 au 18 septembre 2018. Martine MARANDEL y a participé.

• Brigitte LEGOUIS représentante CECIF/CIF au Conseil de l'Europe, toujours très assidue au Conseil de l'Europe rend ponctuellement compte de ses travaux à l'ensemble du Comité.

Dans le message qu'elle a délivré à l'Assemblée Générale du CECIF en UKRAINE le 21 mai 2019, elle a rappelé la fondation du Conseil de l'Europe, sa principale réussite, le rôle des ONG, ainsi que celui de la conférence des OING. (annexe). Les priorités de la Présidence française du Comité des ministres du CE est publiée sur notre site.

• Françoise BOUTEILLER, Lise BEDOSSA et Simonne MIRABEL représentantes CIF à l'UNESCO ont fait parvenir leur rapport sur leur important travail depuis 2015 à la Présidente du CIF - Lors de la journée Internationale de la Fille 2018, elle ont participé à l'élaboration du Manifeste appelant les Etats à prendre des mesures concrètes pour rendre opérationnelle la reconnaissance de droit à l'éducation de toutes les filles de leur pays et appelant la société civile pour soutenir efficacement ce plaidoyer. (annexe)

• Claudie BOUGON-GUIBERT m'a fait parvenir le rapport qu'elle a établi sur la lutte contre les violences aux femmes en France, rapport qu'elle a adressé au CIF . ( annexe)

• Brigitte POLONOVSKI a soumis au nom du CIF, de la Fondation Jean et Jeanne SCELLES et du CNFF les observations écrites et orales au groupe de travail technique sur les recommandations générales sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales du comité CEDEF (annexe)

## PERSPECTIVES CNFF 2019

• Contribution au Grand Débat national voir [www.cnff.fr](http://www.cnff.fr)

• Evènement parallèle à la CSW 63 co-organisé avec ONU Femmes – France et l'UEF :  
Egalité en matière de protection sociale dans les espaces Européens et du Moyen-Orient : On fait comment?

• Colloque co-organisé avec l'UEF le 4 avril 2019 ; France – Europe : Migrants, migrantes, réfugiées, réfugiés, Quel Avenir ?

• Colloque le 2 décembre 2019 au Palais du Luxembourg sur les cyber-violences et la cybercriminalité

## 2020 - PREPARATION DE LA REUNION DU CIF EN AVIGNON

• Le principe d'une réunion de Mid-term en Avignon ayant été accepté pour les 13 et 16 MAI 2020 des contacts institutionnels et opérationnels ont été pris sur place par Claudie Corvol et Martine Marandel : CCI, associations féminines locales, hôtels etc ...

• PEKIN + 25 - CSW New York en Mars et UNESCO à Paris en JUIN

---





**Assemblée  
Générale  
Ordinaire  
7 juin 2019**

---

**Annexes**







CONSEIL NATIONAL  
DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé le 18 avril 1901  
Reconnu d'utilité publique

*Le Conseil National des Femmes Françaises*

*vous invite à un après-midi de réflexion*

**Vendredi 15 juin 2018, 14 h à 17 h**

Maison de la vie associative et citoyenne  
28 rue Laure Diebold, Paris 8e

# **Droit À l'Enfant ? Droits DE l'Enfant**

## **PMA-GPA**

*Accueil par Marie-Claude Bertrand, Présidente du CNFF*

### **PMA – GPA : point historique et technique**

*Marie-Jeanne Vidaillet, Présidente d'honneur du CNFF*

### **PMA – GPA : approche psychologique**

*Dr Isabelle Gautier, Psychiatre*

*Présidente de l'Association Française des Femmes Médecins*

*Membre du Conseil de l'Ordre des médecins de l'Île de France*

*Dr Pierre Lévy-Soussan, Pédiopsychiatre psychanalyste*

*Membre du Conseil d'orientation de l'Agence de biomédecine*

### **PMA – GPA : approche juridique**

*Marie-Cécile Moreau*

*Présidente de la Commission juridique du CNFF*

*Past-présidente de l'Association Française des Femmes de Carrières Juridiques*

### **PMA – GPA : approche sociétale**

*Alexandre Urwicz, Président de l'Association des Familles Homoparentales*

*Sylviane Agacinski, Philosophe*

### **Echanges avec les participants**

## **Communiqué final présentant l'avis du CNFF pour diffusion aux institutions concernées**

*Modératrice : Nicole Herb, Vice-Présidente du CNFF*

Correspondance à adresser au siège administratif du CNFF, 19 rue Vignon - 75008 Paris

☎ 06 33 73 15 64 – Fax : 01 49 24 07 10 - ✉ [contact@cnff.fr](mailto:contact@cnff.fr)

Siège social : 228 boulevard Raspail – 75014 PARIS

[www.cnff.fr](http://www.cnff.fr)



## Droit À l'Enfant ? Droits DE l'Enfant

### PMA-GPA : avis du CNFF

#### PMA

Le Conseil National des Femmes Françaises, à l'issue de plusieurs réunions et d'un atelier de réflexion portant sur la question de l'extension légale de la PMA pour toutes les femmes, hors problème d'infertilité constatée :

- est sensible à la souffrance que représente le désir non satisfait d'enfant ; toutefois, il considère que cela ne saurait justifier l'évolution vers un « droit à l'enfant pour tous ». En effet, l'extension de la PMA à toutes les femmes, en dehors des cas d'infertilité pathologique, risque de constituer la première étape vers une demande de légalisation de la GPA, et donc d'un droit à l'enfant, peu compatible avec les droits de l'Enfant et la dignité de la Femme.
- estime qu'il existe deux lignes rouges à ne pas franchir :
  - l'extension vers la GPA
  - un recul des droits actuels de l'enfant en France et dans le monde
- considère que le principe avancé d'égalité n'est pas pertinent ; en la matière, l'égalité n'existe pas et n'existera jamais. Ainsi, si au nom de l'égalité, la possibilité est offerte à des femmes de concevoir des enfants privés de l'altérité paternelle, et, plus encore, privés de seconde parente dans le cas de mère célibataire, ne risque-t-on pas de créer, pour ces enfants, une forte inégalité par rapport aux autres enfants ?

Par ailleurs, avant de libéraliser la PMA, il semble indispensable de répondre à des questions non totalement résolues dans le cadre de la législation actuelle :

- l'accès aux origines pour les enfants nés de PMA avec donneurs, corrélé au maintien total ou partiel de l'anonymat du don ;
- la pénurie de donneurs et de donneuses.

\*\*\*

De plus, la PMA pour convenances personnelles pose d'autres questions qui restent sans réponse :

- la prise en charge par la sécurité sociale, hors pathologie,
- la remise en cause de la gratuité des dons, pour faire face à la pénurie,
- l'instrumentalisation de la médecine pour une PMA sans lien avec une pathologie, infertilités ou maladies génétiques,
- le risque d'extension à la GPA, qui permet la conception d'enfants privés de l'altérité maternelle.

En conclusion, le **Conseil National des Femmes Françaises n'est pas favorable à l'extension de la PMA aux femmes célibataires** (compte tenu des difficultés que rencontrent très souvent les familles monoparentales) et est **réservé en ce qui concerne l'extension de la PMA aux couples de femmes** ; en effet, il demeure des questions non résolues concernant les PMA avec donneur et des risques non encore évalués sur l'avenir des enfants concernés. De plus, étant totalement opposé à toute marchandisation du corps humain, le **CNFF est hostile à la remise en cause de la gratuité des dons de gamètes et d'embryons.**

Les débats publics entre partisans et opposants à la PMA pour toutes les femmes, laissent prévoir que le projet et l'adoption d'une loi sur cette question n'ira pas sans une forte opposition. Il n'est pas à exclure, qu'après l'épuisement des voies de recours qui sont obligatoires en droit français, la Cour Européenne des Droits de l'Homme soit appelée à se prononcer.

## G P A

Le Conseil National des Femmes Française rappelle son **opposition à toute légalisation de la gestation pour autrui**, pratique portant atteinte à la dignité et à la santé physique et mentale de la femme, devenue mère porteuse.

Cette pratique, qui existe déjà dans le monde, a entraîné la création d'un marché mondialisé qui a transformé l'enfant en produit commercial et développé la marchandisation du corps des femmes. Le CNFF reste très attentif aux recours qui sont susceptibles d'être formés jusqu'à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, comme par exemple les recours effectués par l'Italie (*CEDH 27 janvier 2015 et 24 janvier 2017 affaire Paridisa et Campenelli*). Le CNFF a commenté ces décisions sur son site dès mars 2017 - [www.cnff.fr](http://www.cnff.fr)

S'agissant du désir d'enfant, il semblerait plus judicieux **d'améliorer les conditions d'adoption**, cette procédure étant désormais légalement accessible à tous. Il n'en demeure pas moins que les enfants à adopter sont peu nombreux, raison pour laquelle la PMA devient le recours parental privilégié.

Enfin, peut-être faudra-t-il s'inscrire dans un débat de société plus large sur la notion de « droit A... » largement revendiqué dans tous les domaines, en y associant les devoirs, et placer au centre de ce débat **la culture et l'éducation.**

Paris, 15 juin 2018



## TABLE RONDE POUR LES PARENTS

Quelles clefs pour leur donner envie de s'ouvrir aux métiers de la tech ?

11h15 à 11h45

**Benoit Parsy**

Super papa, Ingénieur Electronicien des Systèmes de Sécurité Aérienne chez D.G.A.C.  
Autoentrepreneur formateur en Robotique LEGO

**Marilyne Perenet**

Fondatrice Digitowl, École Nomade du numérique pour tous

**Amélia Matar**

Fondatrice de Colori Education

**Marie-Christine Plançon**

Chef de projet modernisation des infrastructures et des services numériques, Ministère de l'Enseignement Supérieur

## ATELIER

11h30 à 13h - GROUPE 1



1. Serious game et protection des données personnelles avec Girls In Tech Paris
2. Crée ton jeu vidéo avec tes propres codes avec IT4Girls



14h à 15h30 - GROUPE 2

1. Crée ton site web grâce au pouvoir du html et des css avec Magic Makers
2. Découvre la programmation Python avec E-mma



16h à 17h30 - GROUPE 3

1. Crée ton site web grâce au pouvoir du html et des css avec Magic Makers
2. Crée ton jeu vidéo avec tes propres codes avec IT4Girls

## GIRLS TECH LAB & EXPOSITION

Toute la journée

Questions réponses - Coaching entretien  
Point CV - Rencontres entreprises

Participation de **Zineb Fasiki**, bédéliste et féministe marocaine, exposition de ses planches de BD.

## LA TEAM



Emilie Bourgouin  
Sophie Parsy  
Azar Tam  
Camille Poingt  
Christine Soto  
Céline Beckrich  
Olivier Petit

## MERCI À



Conseil National des Femmes Françaises



FEMMES NUMÉRIQUE  
PROGRAMME DE PRÉPARATION DE VOS PROJETS



GirlsTechDay.fr  
@girlstechday  
#GirlsTechDay

1ère Édition

# FORUM GIRLS TECH DAY

SAMEDI  
17 NOVEMBRE 2018

Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement

GirlsTechDay.fr



**10h00**

Accueil

**10h30**

Ouverture

par **Florence Berthout**

Maire du 5e Arrondissement de Paris

**10h40**

**Henri d'Agrain**

Délégué Général du CIGREF

Projet Femmes@Numérique

## PROGRAMME

**10h50**

Lancement de la journée

par **Marie-Claude Bertrand**, Présidente du CNFF

et **Émilie Bourgouin**,

Responsable Commission Jeunes du CNFF

**11h00**

Intervention par **Merete Buljo**

Marraine de Girls Tech Day,

Présidente de Digital Ladies & Allies,

Chief Digital Officer de Natixis

**17h30-18h**

Clôture

par **Martha de Cidrac**

Sénatrice des Yvelines

**18h**

Show Hip Hop

par **Oussama Louribi**

### DE LA PASSION À L'INSPIRATION

*Crois en toi et donne vie à tes rêves*

**11h45 à 13h30**

**Soumia Malinbaum**

Directrice du développement

du groupe Keyrus

**Ditpy Chander**

Présidente de l'association

E-mma

**Claude Terosier**

Fondatrice de Magic Makers

**Séverine Lienard**

Digital Champion Leader IBM

Directrice commerciale

**Marine Aubin**

Entrepreneur, innovation specialist

Girls In Web

**Olivia Breyse**

Deep Tech Entrepreneure

**Claire Béhar**

Présidente Girls in Tech Paris

### LES MÉTIERS CACHÉS DE LA TECH

*Découvertes et révélations*

**13h30 à 15h30**

**Amandine Dessalles**

Ingénieure de l'Armement

Ministère des Armées

**Aline Gouget**

Cryptologue chez Gemalto

**Adrianna Llongueras**

ICS Cybersecurity Consultant

chez Capgemini

**Ilhame Mahrouch**

Consultante en Cyberdéfense et

Solutions engineer chez DocuSign

**Yael Dehaese**

Fondatrice de IT4girls

**Laure Bourgois**

Docteure en Intelligence Artificielle

et Co-fondatrice de Codataschool

**Capucine Laverrière-Duclos**

Scrummaster DSI - SI DEV - CARMA chez GRDF

### FAIS UNE 1<sup>ÈRE</sup> S OU PAS

*La guerre des clones est terminée ?*

**15h30 à 17h30**

**Sophie Pourchet**

Directrice des systèmes d'information

à la Fondation de France

**Aminata Ndaw**

Ingénieure, responsable des processus  
opérationnels chez Orange Cyberdéfense

**Pierre-Louis Thouvenot**

Data Scientist chez Groupe VYV

**Jean HUYNH**

Architecte SI et Sécurité chez Groupe VYV

**Marine Berry**

Étudiante entrepreneure Creature Paris

**Dr Lobna Karoui**

Artificial Intelligence Leader

Serial Entrepreneur

**Véronique Sinclair**

Directrice des systèmes d'informations  
chez EdenRed

# Atelier Egalité Professionnelle

11 décembre 2018

14h00 - 18h30

## Programme

Maison de la Chimie  
28 rue Saint Dominique - 75007 PARIS

### 14h00 — Ouverture

**Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI**, Présidente de la Commission Egalité Professionnelle. Présidente d'honneur du CNFF

### 14h05 — Introduction générale. Historique d'une «longue marche» vers l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, encore du chemin à parcourir...

**Jacqueline LAUFER**, sociologue, professeure à HEC

## Table ronde 1 - Préparer la vie active

### 14h20 — Priorité à l'éducation, la formation et l'orientation pour changer les mentalités des parents, des enfants et des jeunes gens pour préparer l'égalité dans la vie active

**Huguette KLEIN**, Vice-présidente de l'association Réussir l'Egalité Femmes Hommes

### 14h30 — Le projet #FAISPASGENRE, dédié aux adolescents.

Le programme de leadership égalitaire LA FUSEE, dédié aux 18-30 ans.

**Céline PARSOUD**, Présidente de WoMen'Up

### 14h40 — Expérience de nego-training d' AUDENCIA (Ecole supérieure de Commerce de Nantes) pour former les femmes à la négociation de leur salaire.

**Anne-Laure GUIHENEUF**, responsable du Pôle Research and Business, AUDENCIA

Modérateur : **Nicole HERB**, Vice-présidente CNFF

## 14h50 - Echanges entre les participants puis avec la salle

## Table ronde 2 - La vie active

### 15h10 — Point sur la situation actuelle de l'égalité professionnelle

**Franck MIKULA**, Président de l'IRES (Institut de Recherches Économiques et Sociales) et animateur du réseau EQUILIBRE de la CFE-CGC

### 15h20 — Commentaire sur l'index sur l'égalité femmes-hommes présenté par le Ministère du travail le 22 novembre 2018

**Geneviève BEL**, Vice-présidente de la CGPME, en charge de l'entrepreneuriat au féminin

### 15h30 — Les leviers et les marges de manœuvre pour faire progresser l'égalité professionnelle et favoriser une meilleure gestion de la « charge mentale »

**Corinne HIRSCH**, co-fondatrice du Laboratoire de l'Egalité et vice-présidente du Think Tank de PWN Paris

### 15h40 — Le rôle des réseaux dans les progrès de l'égalité professionnelle dans les faits et dans les mentalités

**Isabelle BLIN**, administratrice ONU Femmes France, membre fondatrice de Financielles, past-présidente de SupplémentdElles

### 15h50 — L'intérêt et le rôle du Digital pour l'égalité professionnelle

**Henri D'Agrain**, Délégué général CIGREF

Modérateur : **Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI**, Présidente d'honneur CNFF

## 16h00 - Echanges entre les participants puis avec la salle



### Table ronde 3 - La retraite

- 16h20** ■ Point sur l'état actuel des travaux du Haut Commissariat à la réforme des retraites et leurs implications sur l'égalité Femmes/hommes (sous réserve)  
**Marine BOISSON-COHEN**, *Conseillère Synthèses et prospective Cabinet du haut-commissaire à la réforme des retraites*
- 16h30** ■ Les pensions de réversion et les droits familiaux, les évolutions prévisibles  
**Bertrand FRAGONARD**, *président du Conseil de l'âge du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'âge*
- 16h40** ■ La réforme programmée de la retraite et son impact sur la situation des femmes  
**Serge LAVAGNA**, *secrétaire national à la protection sociale de la CFE-CGC*
- 16h50** ■ Attentes et inquiétudes des conjointes et conjoints survivants portant sur la prochaine réforme de la retraite  
**Christiane POIRIER**, *Présidente de la FAVEC*
- 17h00** ■ Protection sociale et égalité professionnelle. Avis et propositions  
**Clotilde CORNIERE**, *Secrétaire nationale CFDT*
- 17h10** ■ La position du Laboratoire de l'Egalité concernant les femmes et la retraite  
**Arnaud BIHEL**, *journaliste membre du Comité d'orientation du Laboratoire de l'Egalité*

**Modérateur : Marie-Claude BERTRAND, Présidente CNFF**

### 17h20 - Echanges entre les participants puis avec la salle

- 17h40** ■ Intervention du Groupe VYV
- 17h50** ■ Conclusion  
Présentation du projet de Livre Blanc et clôture des travaux  
**Marie-Claude BERTRAND**, *Présidente du CNFF*



## CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

### PROJET DE REFORME DES RETRAITES :

#### UN COMMUNIQUE DU CNFF CONCERNANT UNE REMISE EN CAUSE DES PENSIONS DE RÉVERSION

A l'occasion du projet de réforme du régime des retraites, fondée sur la promesse d'un régime unique et universel, des informations diverses et contradictoires circulent sur la remise en cause éventuelle des pensions de réversion.

La pension de réversion, dont seuls les couples mariés sont bénéficiaires, a pour objet de permettre le maintien du niveau de vie des veuves et des veufs, lors de la disparition de leurs conjoints. Il s'agit, en effet, d'éviter que le conjoint survivant ne se retrouve dans une situation financière difficile, voire dramatique!

En fait, ce dispositif concerne beaucoup plus largement les femmes, celles qui ont eu une activité professionnelle, comme celles qui n'en ont pas eu : si une telle mesure était adoptée, on assisterait à une chute brutale de leurs ressources, en raison du différentiel moyen des pensions entre les femmes et les hommes estimé à 25%, et qui s'élèverait alors à 40%.

Certes l'égalité professionnelle, dans tous ses aspects (salaire, déroulement et durée de carrière), pourrait être une réponse partielle, mais à plus longue échéance et, en tout état de cause, ne répondrait pas totalement à la chute de niveau de vie, liée à la disparition du conjoint dans un couple.

Il apparaît donc que supprimer ou amoindrir la réversion aggraverait brutalement la situation des conjoints survivants, en particulier celle des veuves, et aurait pour effet d'accroître les inégalités entre les femmes et les hommes.

En conséquence, le **Conseil National des Femmes Françaises** demande au gouvernement d'analyser la situation avec pragmatisme, sans céder à la tentation de réformer à tout prix. De plus, une telle mesure serait en totale contradiction avec la Grande Cause du quinquennat visant à promouvoir l'égalité entre les Femmes et les Hommes

Nations Unies – New York par Christiane TRICOT Vice Présidente CNFF , Présidente UEF section Française et Françoise SEME WALLON, membre du Comité CNFF, secrétaire générale UEF

« Réalisation de l'égalité femme-homme et l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural »

L'autonomisation des femmes et des filles est la condition indispensable pour combattre la pauvreté et obtenir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Les femmes et les filles vivant en milieu rural rencontrent des difficultés spécifiques qui limitent leur capacité à une réelle autonomie.

L'ouverture de nos travaux a eu lieu à la mission française auprès des Nations Unies où Monsieur Delattre, Ambassadeur de France auprès des Nations Unies, avait invité les membres de la délégation ministérielle pour une réunion de travail présidée par la Ministre. La priorité de la France est l'égalité entre femme et homme, c'est la grande cause nationale retenue par le gouvernement français, c'est non seulement une priorité nationale mais aussi internationale et mondiale. Il ne faut plus parler des droits de l'Homme mais des droits humains. Il faut parvenir à l'autonomisation des femmes dans la vie et mettre en place une diplomatie féministe

. En ce qui concerne les droits sexuels et reproductifs sans lesquels aucune autonomisation des femmes n'est possible, se développe, compte tenu de la nouvelle position conservatrice dans certains pays comme les Etats Unis, la Pologne et la Hongrie notamment.

L'ambassadeur de France souligne l'intérêt qui s'attache à ce que les conclusions soient adoptées sauf pour les Etats Unis et la Russie. Toutefois des convergences sont possible en matière d'éducation, du climat et du développement économique

Lors de l'ouverture de l'Assemblée Générale, le Secrétaire Général des Nations Unies a prononcé un discours pour la 62ème session de la Commission de la Femme. Le Secrétaire Général a loué les femmes qui dans le monde entier racontent leur histoire et suscitent des conversations importantes et nécessaires. Dans les villages et les villes, dans les salles de conférence et les allées du pouvoir, les femmes et les filles dénoncent les comportements abusifs et les attitudes discriminatoires. Il a insisté sur le fait que des siècles de patriarcat et de discrimination ont laissé un héritage préjudiciable. Il a ajouté que changer la dynamique du pouvoir inégal qui sous-tend la discrimination et la violence est non seulement le plus grand défi des droits de l'homme du XXIème siècle mais l'intérêt de tous . La discrimination à l'égard des femmes détruit les communautés, les organisations, les



entreprises, les économies et les sociétés et c'est la raison pour laquelle tous les hommes doivent soutenir les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Quand les femmes agissent, il est crucial de les écouter et de les soutenir.

La Vice-Présidente pour le Mouvement agricole a développé les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes et les filles en milieu rural. Elles sont dans des situations pire que les hommes. Elles sont plus pauvres, moins éduquées et disposent de moins d'accès à l'information. Elles manquent de contrôle sur les finances du ménage et c'est sur elles que repose la majorité des tâches ménagères. Elles sont encore victimes de mariages forcés et ou précoces.

Marlène SCHIAPPA Secrétaire d'Etat à l'égalité femme homme a présenté le rapport de la France en Assemblée générale. Elle a souligné que dans les zones urbaines « comme dans les zones rurales l'obscurantisme veut tenir lieu de science. L'excision, la lapidation, les mariages forcés de petites filles, justifiés au nom d'une prétendue infériorité des femmes par rapport aux hommes. Des centaines de jeunes filles enlevées par Boko Haram ont disparu. Des femmes Yézidiées sont réduites en esclavage par DAESH. Les libertés des femmes sont menacées partout. Les populistes et leurs alliés s'adonnent à une remise en cause permanente des droits humains au premier rang desquels les droits des femmes. La France, pour sa part, fidèle à l'héritage de Simone Veil, continuera de défendre partout, toujours, l'accès à l'avortement. En France, pour la première fois, une grande cause quinquennale est décrétée, consacrée à l'égalité femme homme. Une loi sera présentée pour mieux condamner les nouvelles formes de violences envers les femmes dans la rue comme sur le net : aucune zone de non droit ne doit subsister. Elle a annoncé « l'augmentation de 10 millions d'Euros supplémentaires en faveur de l'initiative « she decides », pour les droits sexuels et reproductifs. ». Elle a ajouté que « des études démontrent que l'égalité femmes/hommes au travail serait atteinte dans le monde en 2234. Nous refusons de patienter encore deux siècles. Notre but est de ramener cette date au plus proche de nous. Nous devons aux jeunes filles d'aujourd'hui d'accélérer ce processus avec de nombreux partenaires.

Elle a conclu « les femmes de tous les pays nous regardent et nous demandent de ne minimiser, n'excuser, ne justifier, ne tolérer aucune atteinte aux femmes nulle part, jamais ».

Side event : Concertation francophone de haut niveau : »Agir ensemble pour l'autonomisation économique des femmes au sein de l'espace francophone, notamment en milieu rural ».

Présidé par Mme Lydia Mutsch, Ministre de l'Egalité des chances du Grand Duché du Luxembourg : 50 % des femmes dans le monde contribuent à l'agriculture et parmi la population souffrant de la faim, 70 % sont des femmes.

Un réseau francophone de femmes entrepreneures a été créé à Paris le 8 Mars 2018.

Michaelle Jean, Secrétaire générale de la francophonie : les femmes pourraient augmenter de 20 à 30 % la productivité agricole mondiale si elles avaient droit aux mêmes ressources que les hommes. En Afrique, les femmes dépensent 40 Milliards de FCFA pour la collecte de l'eau. Parmi les bénéficiaires des projets d'appui au développement local, 80 % sont des femmes.

Géraldine Byrne Nason, Ambassadrice et représentante permanente d'Irlande auprès des Nations Unies : Le français est la langue étrangère la plus parlée et la plus étudiée en Irlande. L'Irlande espère devenir membre de l'organisation de la francophonie. L'égalité femme/homme est au cœur de la politique irlandaise.

Mme Ouman Traore Toure, ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille du Mali : En ce qui concerne le Sahel, des travaux agricoles sont effectués par 80 % de femmes. Elles rencontrent des difficultés nombreuses liées à la sécheresse, aux



conflits et au terrorisme. Les femmes ont un rôle prépondérant pour la maternité, la vie locale et communautaire. Pendant la sécheresse, les hommes sont partis, les femmes et les enfants sont restés. Les femmes du Sahel constituent plus de la moitié des ressources humaines. La vie des femmes africaines est caractérisée par la violence. Les femmes n'ont pas la propriété de la terre. Dans le milieu rural, les filles et les garçons fréquentent de façon égalitaire l'école primaire, ce n'est plus le cas dans le secondaire et encore moins dans le supérieur.

Side event : Spotlight initiative pour éliminer la violence contre les femmes et les filles. Neven Nimica, Commissaire européen pour la coopération et le développement international a ouvert la séance. Les Nations Unies et l'Union Européenne ont promu l'initiative Spotlight qui a organisé un partenariat global sur plusieurs années ayant pour objet l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. Cette initiative prévoit des investissements à grande échelle dirigés contre toutes les formes de violence avec une attention particulière sur la violence domestique et familiale, la violence sexuelle et basée sur le genre, les pratiques nuisibles, les femminicides, le trafic des êtres humains et l'exploitation sexuelle et économique des femmes et des filles.

Side event organisé par la France : « Brisons le plafond de verre. Autonomisation politique des femmes et accès des femmes aux responsabilités » organisé par la Coordination française et suédoise du Lobby Européen des Femmes sous la présidence de Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'Egalité femme/homme.

Mme Barolt, Secrétaire d'Etat de Suède a indiqué qu'en Suède, il n'y a pas de loi imposant un quota concernant les femmes députées. Les organisations civiles ont fait pression sur les partis politiques pour promouvoir les femmes à des postes politiques. Il faut des structures de soutien pour que les pères et les mères puissent exercer leurs responsabilités politiques. M. Schiappa a rappelé que 39 % des femmes ont été élues au Parlement alors que 52 % des électeurs sont des femmes. Aucune femme n'a jamais présidé l'Assemblée Nationale ou le Sénat. Plus on monte dans la hiérarchie moins il y a de femmes. Quand un homme politique fait une erreur, c'est normal, quand une femme politique fait une erreur c'est parce qu'elle est une femme et on en tire des conclusions d'incompétence pour les femmes. Une action prioritaire est la lutte contre le harcèlement sexuel. La présence d'une femme à un poste important sert souvent d'alibi car on considère qu'elle représente toutes les femmes. Les femmes qui s'engagent rendent un service à la société, ce n'est pas un service qu'on leur rend. Femmes et hommes n'ont pas les mêmes problématiques dans leur vie. Les femmes engagées en politique ne sont pas assez solidaires entre elles.

Mme Sangaré, ancien ministre de Côte d'Ivoire souligne que si certaines femmes réussissent bien en milieu rural, d'autres sont exposées à des violences extrêmes (incendie de récolte, viol). Au Parlement on compte 29 femmes pour 255 hommes et au gouvernement 6 femmes pour 33 hommes.

Side event : Identité juridique indispensable pour l'autonomisation des femmes et des filles. Pour parvenir à l'autonomisation politique, économique et sociale des femmes et des filles, il est indispensable de créer un état-civil dans tous les pays avec une inscription obligatoire pour les filles et les garçons. Il n'existe pas de statistiques précises concernant les êtres invisibles dépourvus d'état-civil. Il en résulte des préjudices multiples. Ces personnes sont exclues des programmes de développement. On ne peut pas ajuster les programmes alimentaires sans état-civil. Fréquenter l'école, accéder aux soins, passer un permis de conduire, obtenir un passeport, ouvrir un compte en banque, être élu ou figurer sur les listes électorales pour pouvoir voter sans état-civil vous en êtes exclu. La Banque Mondiale estime que plus d'un milliard de personnes dans le monde sont sans état-civil. Un des ODD est que toutes les personnes possèdent un état-civil d'ici 2030. Les moyens numériques



peuvent être un outil utile pour la déclaration des naissances. Encore faut-il que l'électricité soit installée pour permettre d'utiliser le numérique.. L'état-civil numérique est monté économiquement grâce au crow funding.

Réunion des ONG organisée par Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies. 4000 représentantes des ONG participent à la CSW 62 dont beaucoup de femmes rurales. Les Nations Unies ont mis en œuvre une politique de parité. Elimination du harcèlement sexuel à l'égard des personnes que les Nations Unies doivent protéger. Il existe des difficultés dans les camps de réfugiés et les Nations Unies mènent une politique de tolérance zero. Il a été créé un poste de défenseur des droits des victimes. Elimination du harcèlement sexuel au sein des Nations Unies. La fonction est essentielle. Un téléphone vert mis à la disposition des victimes. Un groupe spécial de surveillance a été créé au Secrétariat général pour lutter contre le harcèlement sexuel. Une équipe spéciale travaille avec l'Union Européenne dans le cadre du programme Spotlight pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Side Event organisé par la France : «Hygiène menstruelle, règles douloureuses et endométriose : un enjeu de droits humains et un véritable défi pour les femmes et les filles en milieu rural ».

En France, le Ministre de l'Education Nationale, M. Blanquer instaure à partir de la rentrée prochaine 3 séances d'information sur la vie affective et sexuelle et une mallette sera remise aux parents sur l'éducation sexuelle.

M. Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'égalité femme/homme : Les règles sont un sujet tabou. Les jeunes filles ont parfois un sentiment de honte. La douleur a longtemps été considérée comme allant de paire avec les règles or il s'agit d'un phénomène menstruel, pas la douleur. C'est un problème physiologique. L'endométriose est une maladie.

Mme Corat, Directrice de la division pour l'égalité des genres à l'UNESCO : l'UNESCO lance un guide technique pour informer sur les règles. C'est un moyen d'autonomisation. L'information devrait être faite à l'école.

Side event organisé par la délégation de l'Union Européenne auprès des Nations Unies : La Libye à travers les yeux des jeunes femmes.

A l'occasion de la CSW 62, l'Union Européenne a soutenu la réalisation de deux courts films documentaires décrivant les luttes pour la défense des droits humains et les aspirations des jeunes libyennes. Joa Vale de Almeida, Ambassadeur chef de la délégation de l'Union Européenne aux Nations Unies a ouvert la séance en précisant les buts recherchés. Cet événement a pour objet de promouvoir « la visibilité du genre » et de permettre d'engager un dialogue avec les jeunes femmes de Libye.

En 2017, une compétition a été engagée pour les jeunes créatrices libyennes afin qu'elles décrivent leurs réalités et les challenges auxquels elles sont confrontées pour trouver des voies innovantes. La culture et l'art sont des éléments essentiels de cette initiative dans cette période de transition vers la démocratie et l'égalité des genres. Ces films sont destinés à ceux qui croient aux progrès par l'accession des femmes à la prise de décision, à la fin des violences fondées sur le genre et à la promotion de l'égalité femme/homme.

Le Premier film intitulé : «Silence » décrit la vie d'une jeune femme qui à travers son art combat la violence endémique de la société.

Le second film décrit la vie précaire d'une jeune femmes dans un camp de réfugiés.

Side event par la CLE et la Plateforme Genre et Développement. : « Accès à la terre et aux droits sexuels et reproductifs pour chaque femme ».

Resituées dans le contexte de l'ODD n°5, les interventions ont porté sur la propriété

foncière des femmes en Europe et en Afrique, sur l'héritage source de lourdes inégalités dès la naissance pour les femmes, les droits sexuels et reproductifs des femmes et sur les mutilations sexuelles féminines.

La représentante du réseau francophone pour l'égalité femme/homme a mis en exergue que seule une minorité de femmes sont propriétaires dans le monde.

La présidente de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée a mis l'accent sur l'héritage, une inégalité liée à la naissance.

Le Planning Familial France a rappelé que la maîtrise de son corps permet la maîtrise de son destin et l'importance du respect de l'intégrité du corps des femmes.

Yveline Nicolas de la Plateforme Genre et Développement a expliqué la nécessité de mobiliser des financements dans l'intérêt des droits des femmes.

Side event organisé par la France avec la CLEF : «L'impact du changement climatique sur les femmes et les filles en milieu rural ».

Cette conférence revient sur les impacts du changement climatique sur les femmes et les filles en milieu rural en mettant en lumière des analyses et des solutions concrètes proposées par des ONG et des institutions internationales en lien avec la société civile. Les associations écologiques ont du mal à incorporer la question femme dans leurs buts.

Le comité CEDAW vient d'adopter une nouvelle recommandation égalité femme/homme et climat.

Le problème majeur est le manque de données sur la question. Le changement climatique impacte autant les hommes que les femmes et demande des changements dans nos sociétés. Il y a le problème des combustibles pour se chauffer et la cuisine. Il faut donc s'orienter vers des énergies renouvelables comme le photovoltaïque.

La sécheresse a des conséquences inattendues : elle entraîne des mariages précoces parce que cela fait une bouche de moins à nourrir et cela rapporte de l'argent à la famille de la jeune fille.

Side event par le Réseau des Femmes Parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, présidée par Mme Lydienne Epoubé, députée camerounaise : « Economie sociale à l'heure du numérique comme facteur de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes rurales ».

La révolution technologique de ces 15 dernières années a fondamentalement transformé le fonctionnement de notre société. Principalement centrées sur les nouvelles technologies de l'information, les relations économiques entre l'ensemble des pays sont désormais interdépendantes. Les relations entre les personnes passent par internet. Les nouvelles technologies et le numérique sont devenus des outils indispensables dans le quotidien de tous et toutes. Qu'en est-il dans le monde rural et en particulier pour les femmes ? Toutes les études réalisées à ce sujet démontrent qu'il existe un lien très étroit entre la situation professionnelle des femmes et la pauvreté. En effet, il semble que, malgré la réduction de la pauvreté depuis les années 90, les inégalités persistent en termes de territoire et de genre. Les femmes qui vivent en milieu rural ont moins de possibilités d'emplois, moins de revenus, un accès limité à la protection sociale ainsi qu'une surcharge de travail liée à la distribution inégale du travail domestique et des soins au sein de la famille. Les femmes vivant dans les zones rurales ont inévitablement beaucoup moins d'autonomie économique que celles qui résident en milieu urbain. Les nouvelles technologies pourtant constituent une grande possibilité pour autonomiser les femmes et renforcer ainsi leur contribution au développement communautaire.

Les femmes rurales formées aux nouvelles technologies ont permis à des centaines de villageois de bénéficier d'un éclairage écologique et économique dans le sud. Il devient urgent de repenser en profondeur le concept d'autonomisation des femmes pour tenir



compte de la réalité des femmes et de leurs réalités économiques. Des mesures doivent être mise en œuvre entre autres par les parlements afin de permettre aux femmes qui vivent en milieu rural d'accéder aux nouvelles technologies de l'information.

Side event par Regards de femmes : « L'identité juridique indispensable pour l'autonomisation des femmes et des filles ».

Dans le monde, 80 % des enfants sont déclarés à la naissance en zone urbaine mais seulement 50 % en zone rurale. Dans les pays les moins développés, l'écart passe de 53 % en zone urbaine à 33 % en zone rurale.

En zone rurale, la question de l'état-civil et de l'identité juridique est fondamentale pour l'accès des femmes et des filles aux droits et aux programmes de développement. Le certificat de naissance ou un jugement supplétif est indispensable pour établir les actes légaux de mariage, divorce, décès, héritage et propriété. Les femmes et les filles dépourvues d'état-civil ne peuvent pas ouvrir un compte en banque, obtenir un prêt à taux légal, occuper un emploi reconnu, être électrice ou élues. Sans preuve légale de l'âge, on ne peut pas agir contre les mariages précoces, le travail des enfants, la traite et toutes les formes d'exploitation et de violences envers les femmes et les filles. Il faut assurer l'enregistrement des naissances pour prévenir « l'apatridie ». La situation des réfugiées sans document d'identité est effroyable.

Side event par le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, ONU Femmes : « Application de la recommandation 37 formulée par le comité CEDAW conformément à l'article 21 de la convention CEDAW: Réduction des risques de catastrophe dans le contexte du changement climatique.

Cette recommandation a été adoptée en février 2018. Quelles sont les applications pratiques de cette recommandation générale 37 et les prochaines étapes pour leur réalisation sous le contrôle de la CEDAW et les conditions applicables dans les législations et les politiques nationales et internationales. Les changements climatiques ont des conséquences aussi sur le développement durable, les droits humains et l'écologie. Il est nécessaire qu'il y ait davantage de femmes dans les prises de décision lors des situations de désastre. Toutes les populations touchées doivent pouvoir participer lors de telles situations. Dans les solutions, il faut inclure l'éducation, la protection et les soins. Les femmes pauvres et les enfants sont toujours les premières victimes. C'est donc une inégalité du fait des risques pour les femmes.

Side event organisé par le Conseil International des Femmes : « Transformation de la société grâce à l'emploi des femmes en zone rurale.

Les femmes en milieu rural sont plus sensibles aux crises économiques et cela entraîne souvent leur exploitation. Il faut favoriser l'accès à l'eau, à l'éducation, à la presse d'information et aux services sociaux. En agriculture où le rôle des femmes est prépondérant dans un certain nombre de pays pauvres, il faut qu'elles aient accès aux équipements modernes, aux soins et aux financements. Les femmes doivent faire partie de tous les plans pour l'agriculture. D'autres problèmes se posent en zone rurale : les mariages forcés pour les veuves, l'héritage. Les traditions et les institutions traditionnelles sont contre les femmes. Beaucoup de femmes voudraient bien quitter les villages.



## Message

Le 5 mai 1949, le Traité de Londres a créé le Conseil de l'Europe. Sa principale réussite est l'abolition de la peine de mort sur le continent européen, excepté en Biélorussie. Aujourd'hui le Conseil de l'Europe se compose de 47 Etats membres représentant 830 millions d'Européens vivant dans un espace commun, acceptant les normes communes des droits humains, de la démocratie et de l'application des lois. Toute personne vivant dans cet espace commun a l'ultime droit de faire appel à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Il n'y a pas de précédent dans l'histoire de l'Europe et c'est un succès que nous devrions fêter. La Convention européenne des Droits de l'Homme et la Charte sociale européenne sont les racines vivantes sur lesquelles cette Organisation grandit. Depuis plus de 40 ans, les ONGs ont contribué à réaliser les finalités du Statut du Conseil de l'Europe. Cette organisation, depuis sa fondation, considère les ONGs comme une partie essentielle du processus démocratique.

La Conférence des OINGs est l'organisme représentant les OINGs ayant un statut participatif. La Conférence plénière décide des directives politiques et des actions et prend position sur les décisions fondamentales et les transmet sous forme de recommandations ou de résolutions aux autres entités du Conseil de l'Europe, aux autres institutions internationales ou nationales ainsi qu'aux médias.

Par exemple, la Contribution des Femmes à la Paix mondiale, en complément de la « Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU sur les Femmes et la Sécurité et la Paix » était l'objet de la manifestation organisée parallèlement à la session de l'Assemblée parlementaire par le Groupe de travail « Perspectives du Genre dans l'Avancement de la Démocratie et de la Politique » de la Commission de la Cohésion sociale et des Enjeux mondiaux et de la Délégation parlementaire de Finlande au Conseil de l'Europe. Cette manifestation s'est centrée sur la situation en Syrie et à Chypre, deux pays frappés par des conflits bien qu'étant de nature différente. Chypre, la Grèce et la Turquie sont membres du Conseil de l'Europe.

En vue de renforcer et de faciliter l'intégration de la perspective du genre dans les travaux de la Conférence, le Groupe de travail « Perspectives du Genre dans l'Evolution Politique et Démocratique » coordonne les rapporteurs de l'égalité homme-femme pour tous les groupes de la Conférence des OINGs. Selon son mandat, la Vice-Présidente en charge de l'Egalité coordonne un groupe de travail qui doit collecter l'information sur les bonnes pratiques et les alertes, provenant particulièrement des réseaux d'OINGs opérant dans le champ de l'égalité du genre. Le groupe de travail proposera une analyse des informations reçues à la lumière des travaux du Conseil de l'Europe et des autres organisations internationales et européennes, en se basant en particulier sur les instruments juridiques internationaux concernant l'égalité du genre.

Depuis plusieurs années, je représente ECICW/CECIF au Conseil de l'Europe. Maintenant j'atteins un âge où ma santé ne me permet pas de consacrer autant de temps comme je le souhaiterais. Toutefois, j'accepte d'aider pendant la période de transition en tenant compte de l'importance pour ECICW/CECIF de conserver le statut participatif.

*Brigitte LE GOUIS* Représentante ECICW/CECIF au Conseil de l'Europe

# Les priorités de la Présidence française

- [Imprimer](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)



La France souhaite mettre à profit sa présidence du Comité des ministres pour **contribuer à construire le Conseil de l'Europe de demain**. Depuis sa création, cette organisation a toujours su se réinventer, surmonter les obstacles auxquels elle était confrontée, conquérir de nouveaux droits pour tous, renforcer la coopération entre les États et rapprocher les peuples européens. La France souhaite un **Conseil de l'Europe fier de son histoire** (commémoration du premier Comité des ministres) et résolument **tourné vers l'avenir**. C'est la condition pour rassembler les Européens autour de cette organisation. L'objectif de la France est donc à la fois de **renforcer les acquis essentiels** du Conseil de l'Europe, fruits de 70 ans de conquêtes et d'avancées, et de **continuer à rassembler et à innover** pour accompagner au mieux les évolutions de nos sociétés. Cet objectif se traduira au travers de trois priorités.

## 1. Préserver et renforcer les conquêtes du Conseil de l'Europe en matière de protection des droits de l'Homme

Le système de la Convention européenne des droits de l'homme doit être promu et renforcé. Nous devons, pour ce faire, nous appuyer sur les différentes évolutions intervenues au cours des dix dernières années. Des nouveaux outils doivent permettre de renforcer le dialogue des juges, qui fait vivre ce système au quotidien (**conférence des chefs de cours suprêmes des États membres du Conseil de l'Europe**).

Défendre les droits des Européens, c'est défendre les plus vulnérables d'entre nous, en particulier les enfants. Nous devons sans cesse être plus ambitieux pour protéger contre les violences et les discriminations, et inclure tous les enfants. Protéger les personnes vulnérables, c'est aussi défendre les droits sociaux. Le système européen de protection des droits sociaux est un des acquis importants du Conseil de l'Europe, et la France est attachée à le renforcer (**séminaire sur la protection des droits sociaux**).

Enfin, l'interdiction de la peine de mort est un apport essentiel du Conseil de l'Europe, que la France valorisera en lien avec la Ville de Strasbourg (**colloque sur la peine de mort**).

## **2. Œuvrer à une Europe qui rapproche et qui unit, et promouvoir l'égalité et le vivre ensemble**

Le combat pour des sociétés apaisées et unies passe par le combat en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans cette perspective, la France fera de la lutte contre les violences faites aux femmes un axe fort de sa présidence (**conférence « les droits des femmes à la croisée des chemins », conférence sur le rôle de la police dans la lutte contre la violence faite aux femmes**). Son objectif est que le plus grand nombre possible d'États, au sein du Conseil de l'Europe mais aussi au-delà, rejoigne la Convention d'Istanbul qui constitue l'instrument le plus avancé et complet en la matière.

Ce combat passe également par la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'intolérance sous toutes leurs manifestations. Tous les discours de haine et toutes les discriminations, qu'elles se fondent notamment sur le sexe, l'origine, la croyance, l'orientation sexuelle, doivent être combattus avec détermination (**conférence sur la lutte contre le racisme et les discriminations et célébration du 25e anniversaire de l'ECRI, séminaire sur le discours de haine et les violences homophobes et transphobes, réunion du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux roms et aux gens du voyage (CAHROM)**).

La question du vivre ensemble ne se pose pas seulement au sein de nos sociétés, mais aussi entre nos sociétés. Il faut oeuvrer sans cesse au rapprochement entre Européens, quel que soit leur pays, et à un sentiment d'appartenance commune. À cet égard, la façon dont l'histoire est enseignée joue un rôle déterminant : la France souhaite envisager la création d'un observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (**conférence sur l'enseignement de l'histoire, réunion des ministres de l'Éducation**). Pour rapprocher les peuples, il convient également de promouvoir une culture européenne partagée, ce à quoi s'attache le Conseil de l'Europe pour le patrimoine et le cinéma (**célébration du 30e anniversaire d'Eurimages**). Le Conseil de l'Europe agit aussi à travers des activités moins connues mais incontournables pour la santé des citoyens : il veille à la qualité du médicament en Europe (**conférence sur la 10e édition de la pharmacopée**).

## **3. Adapter le Conseil de l'Europe à son époque en apportant des réponses aux nouveaux défis posés aux droits de l'Homme et à l'État de droit**

Le principal défi pour les droits de l'Homme et l'État de droit aujourd'hui est de prendre en compte les enjeux numériques et l'intelligence artificielle, à la fois en termes d'opportunités et de défis. Ces évolutions transforment le fonctionnement de la justice et son rapport aux justiciables (**conférence des ministres de la Justice**). Elles transforment le rapport entre démocratie et information (**édition 2019 du Forum mondial de la démocratie**). Le défi du numérique est aussi la protection des utilisateurs : protection des données (**conférence sur la mondialisation de la Convention 108**) et lutte contre la cybercriminalité (**conférence Octopus**). Le numérique et l'intelligence artificielle sont des enjeux pour l'ensemble des domaines d'action du Conseil de l'Europe, qui seront donc traités de manière transversale dans la plupart des événements de la présidence française (événements sur les droits des enfants, sur la lutte contre le racisme et l'intolérance...).



Un autre défi majeur pour construire et consolider l'État de droit est la lutte contre la corruption. Il s'agit d'un enjeu fondamental pour nos démocraties, un déterminant de la confiance qu'ont les citoyens dans leurs institutions. La présidence française traitera ce sujet à la fois de façon globale (**conférence sur la lutte contre la corruption**) et de façon thématique dans le sport (**réunion sur la lutte contre la corruption dans le sport**).

La bioéthique constitue un autre sujet majeur de notre époque, pour lequel les États européens gagneront à partager leurs expériences et leurs perspectives. La France souhaite mettre l'accent sur le rôle du débat public pour parvenir à des évolutions consensuelles et surmonter les tensions (**séminaire du Comité de bioéthique**).

## JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FILLE 2018

**Madame Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, lors du Premier « G20 éducation », Argentine, 5 septembre 2018 :**

*« L'éducation est le défi du Siècle. C'est pourquoi il était important que l'UNESCO, l'agence des Nations Unies en charge de l'éducation, participe à ce premier G20 dédié à l'Education à Mendoza.*

*J'ai souhaité ici souligner l'importance d'investir dans l'éducation : C'est une priorité absolue dont dépendent toutes les autres. »... « L'inclusion, pour la première fois, de l'éducation dans les discussions du G20 constitue un signe positif d'engagement politique, et ce au plus haut niveau » a-t-elle ajouté.*

## MANIFESTE

**Ce manifeste a été élaboré par le groupe de travail qui a préparé cette  
Journée internationale de la Fille 2018.**

- Considérant les très nombreux **instruments juridiques** depuis la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 traitant de l'éducation,
- Considérant les très nombreuses **déclarations** prônant l'importance de l'éducation des filles,
- Considérant que la fille a **droit** à naître, à survivre et à se développer physiquement et intellectuellement,
- Considérant que la fille a **droit** à une protection (l'un des 3 P de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant) contre les sévices, la violence, l'inceste,
- Considérant que la fille a **droit** à un enseignement primaire gratuit,
- Considérant que la fille a **droit** à un enseignement technique et professionnel choisi par elle-même afin de lui permettre d'accéder à un métier et aux responsabilités,
- Considérant que la fille a **droit** à une éducation civique qui en fasse une citoyenne responsable susceptible d'exercer ultérieurement des fonctions électives politiques et associatives dans son pays,
- Considérant que la fille a **droit** à une éducation physique et sportive,
- Considérant que la fille a **droit** à être protégée contre le travail domestique forcé non rémunéré, contre l'exploitation sexuelle, contre la prostitution présentée comme un métier lucratif,
- Considérant que la fille a **droit** à la santé et aux soins gynécologiques,
- **En référence à l'Objectif 4 du développement durable (ODD) à l'horizon 2030 :** «Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. »

## ET POURTANT, EN 2018

- **Nous constatons** que la fille en situation de handicap n'est pas assez protégée alors qu'elle doit l'être particulièrement,
- **Nous constatons** que des millions de filles sont violentées au quotidien,
- **Nous constatons que des millions de filles sont astreintes à des travaux trop durs à un jeune âge,**
- **Nous constatons** que 200 millions de filles sont frappées par l'excision,
- **Nous constatons** que 131 millions de filles dans le monde ne sont pas scolarisées alors que les garçons le sont,
- **Nous constatons** que plus de 16 millions de filles sont mariées de force avant l'âge de 18 ans,
- **Nous constatons** que les grossesses précoces touchent des millions de filles,

## TEMOIGNAGES RECUS EN 2018

- En référence **aux centaines de témoignages recueillis** par les **Organisations Non Gouvernementales** partenaires de l'UNESCO ci-dessous mentionnées auprès de leurs branches nationales et locales dans les différentes régions du monde et dont les thèmes récurrents sont : *pauvreté*, violence sexiste, *harcèlement*, manque d'accès aux produits d'hygiène en particulier lors des menstruations, *viols*, prostitution pour obtenir de l'argent pour aller à l'école, *mariages forcés très jeunes*, grossesses précoces, *absence, à l'école, d'installations sanitaires et d'eau potable, de toilettes séparées entre les filles et les garçons*, mines et soldats sur le chemin de l'école, *inégalité d'accès à l'école trop chère poussant les parents à envoyer les garçons à l'école plutôt que les filles*, inaccessibilité pour les enfants présentant un handicap, *éloignement excessif de l'école et manque de moyens de transport*, contrainte de se marier très jeune, de devoir travailler pour gagner de l'argent pour la famille, *participation excessive aux travaux ménagers* etc etc...

**Nous, ONG partenaires de l'UNESCO ayant préparé la Journée de la Fille 2018,**

- **Considérons** que, pour être réalisés, les ODD à l'horizon 2030, et en particulier l'ODD 4, devraient être assortis de clauses contraignantes, respectées par tous les Etats.
- **Demandons** que la traite, la prostitution infantile, et le viol des filles soient sanctionnés comme un crime puni par les lois nationales
- **Demandons** que la fille bénéficie de la totalité du cursus scolaire et si possible préscolaire
- **Demandons** que filles et garçons, éduqués séparément ou non, apprennent à travailler ensemble comme partenaires pour s'assurer que les filles seront considérées comme égales aux garçons.
- **Demandons** que soit enseigné à la fille, dès l'enfance, que son sexe n'est en rien inférieur au sexe masculin, qu'il y a des humains de sexe différent, égaux en droit et en dignité
- **Demandons** que la protection de la fille soit inscrite, spécifiquement, dans les législations nationales
- **Demandons** que la qualité de la formation de tous les enseignants soit améliorée
- **Demandons** que les parents, les enseignants, les chefs traditionnels et religieux soient informés et formés pour les impliquer dans le respect de ces droits
- **Recommandons** que les filles et les garçons reçoivent une « éducation sexuelle complète » comme prônée en 2018 par les Nations Unies et l'UNESCO pour maîtriser la fécondité et se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles
- **Recommandons** que les ONG internationales, nationales et locales s'emparent du problème de la non scolarisation des filles et travaillent en lien avec les populations et en coopération avec tous les acteurs en particulier leurs gouvernements



- **Sommes décidées** à agir plus fortement afin d'en finir avec la maltraitance des filles allant jusqu'à la mort
- **Faisons appel aux Etats** afin qu'ils rendent opérationnelle la reconnaissance du droit à l'éducation de toutes les filles de leur pays
- **Faisons enfin appel à toute la société civile** pour qu'elle soutienne efficacement ce plaidoyer, sensibilise les acteurs locaux et contribue activement à la réalisation de ces objectifs au service de l'humanité afin que TOUTES les filles, en 2030, reçoivent une éducation de qualité, clé de leur épanouissement, qui leur permettra de trouver leur juste place dans la société et de devenir des citoyennes conscientes de leurs responsabilités et de leurs droits.

*L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde  
(Nelson Mandela)*

### Liste des ONG qui ont préparé la Journée internationale de la Fille 2018

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Alliance Internationale des Femmes (AIF),</i><br><i>Amoko Cultures du monde,</i><br><i>Association Catholique Internationale de</i><br><i>Service pour la Jeunesse Féminine,</i><br><i>(ACISIF),</i><br><i>Association d'Aide à l'Education de l'Enfant</i><br><i>Handicapé (AAEEH),</i><br><i>Association Française des Femmes des</i><br><i>Carrières Juridiques (FIFCJ),</i><br><i>Association Internationale des Charités,</i><br><i>(AIC International),</i><br><i>Association Mondiale des Guides et</i><br><i>Eclaireuses (AMGE),</i><br><i>ATD ¼ Monde,</i><br><i>Bureau International Catholique de</i><br><i>l'Enfance (BICE),</i><br><i>Business Professional Women International</i><br><i>(BPW International),</i><br><i>Centre Catholique International de</i><br><i>Coopération avec l'UNESCO (CCIC),</i><br><i>Comité inter pays France Togo,</i><br><i>Conseil International des Femmes (CIF),</i> | <i>Conseil International des Femmes Juives</i><br><i>(CIFJ),</i><br><i>Eau sans frontières international</i><br><i>Maison de Sagesse,</i><br><i>Miva Fed (femme, éducation et</i><br><i>développement)</i><br><i>New Humanity</i><br><i>Organisation mondiale pour l'éducation</i><br><i>préscolaire (OMEP),</i><br><i>Pax Christi International</i><br><i>Pax Romana,</i><br><i>Religions Pour la Paix,</i><br><i>Rotary club des Lilas,</i><br><i>Soroptimist International,</i><br><i>SOS Africaines en danger</i><br><i>South Asia Foundation (SAF),</i><br><i>Traditions pour Demain</i><br><i>Union internationale des Associations et</i><br><i>organismes scientifiques et techniques</i><br><i>(UATI)</i><br><i>Union Mondiale des Organisations</i><br><i>Catholiques Féminines (UMOFC),</i><br><i>Zonta International</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## **Rapport sur la lutte contre les violences faites aux femmes en France 2019**

Je rappelle un contexte très encourageant :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la France assure officiellement la Présidence du G7 pour un an et a fait de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, une de ses priorités !!

Par ailleurs, selon la Banque Mondiale, les françaises disposent des mêmes droits légaux que les hommes ce qui constitue une étape préalable essentielle mais pas suffisante car ne pouvons-nous considérer que le non-respect du droit applicable aux femmes est en soi une violence ?

Encouragées par des progrès tangibles réalisés par la mise en place de différents plans d'actions par **Marlène Schiappa**, notre Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Fortes de ce contexte, nous poursuivons notre engagement à combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus visibles au plus insidieuses !

Tel est l'engagement du CNFF et des associations féminines et féministes.

Le sujet est vaste et le travail considérable car en dehors des avancées réalisées, il faut rester vigilantes aux acquis ! Et poursuivre le combat face à ce continuum insupportable et inacceptable !

Différentes formes de violences persistent encore dans notre société et les chiffres le démontrent bien tristement et ce, malgré la prise de conscience et la forte mobilisation de tous et toutes depuis la déclaration de la Grande Cause Nationale de lutte contre les violences faites aux Femmes et aux enfants qui a abouti à la Loi du 9 juillet 2010.

Suite au durcissement de cette loi et aux multiples appels à sa bonne application, les statistiques n'ont pas significativement baissé.

Après identifications des situations et parmi les actes de violences constatées, les associations, engagées à lutter contre les formes de violences bien spécifiques comme le viol, le harcèlement (espace privé/espace public), la prostitution, les violences et harcèlement au sein du couple, l'excision, la discrimination dans la vie professionnelle, le sexisme ordinaire (dans les transports et dans la rue) entre autres ... sont toujours très mobilisées, accompagnées par le gouvernement et soutenues par des médias qui, presque tous les jours, relayent leurs informations !! Ce qui est assez récent et qui font des sujets relatifs aux femmes, une priorisation dans les débats !

## **Le viol :**

En 2017, 94 000 femmes déclarent avoir été victimes de viols et/ou tentatives de viol, le travail assidu associatif laissait apparaître une amélioration, Bien que l'on ait constaté que les condamnations pour viol avaient chuté de 40% depuis 10 ans alors que les plaintes étaient en hausse !! Mais le mouvement « Me too » en janvier 2019 a provoqué une prise de conscience importante et a libéré la parole des femmes de façon massive et inédite et la courbe est repartie à la hausse de près de 23% !! Une des mesures importantes prise dès lors a été de porter de 20 ans à 30 ans, le délai de prescription des viols sur mineur.

1 femme est victime de viol ou tentative de viol toutes les 7 minutes en France aujourd'hui.

63% des femmes violées le sont dans leur enfance ou leur adolescence.

## **Le Harcèlement dans l'espace public :**

Le Harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports ou dans la rue sont des situations inacceptables et des cas réels d'inégalité pour les femmes !!

25% des Femmes âgées de 20 à 69 ans (soit environ 5 millions de femmes chaque année) déclare avoir subi une forme de harcèlement (drague, violence, insultes...) dans la rue et près de 100% dans les transports en communs,

Les peines peuvent aller de 6 mois à 5 ans d'emprisonnement et jusqu'à 75 000 euros d'amende en fonction de la gravité des faits avérés. De l'injure à l'agression sexuelle,

Le viol, de quelque nature qu'il soit, commis par violence, contrainte, menace ou surpris est puni de 15 ans de réclusion criminelle.

332 contraventions déjà émises pour outrage sexiste ou harcèlement de rue

## **Le Harcèlement à l'école**

10% des enfants scolarisés sont concernés ! (1,2 million d'élèves)

Des dispositifs pour la prévention et la lutte contre le harcèlement :

Les sentinelles et les veilleurs : adultes référents et élèves repèrent le "bouc émissaire", l'harceleur et les situations

Un numéro de tel (service et appel gratuit) : 3020

Un site « Non au harcèlement »

Des fiches conseils remises aux établissements

Une campagne de communication sur les médias TV nationaux avec clip national de sensibilisation

55% des élèves en situation de harcèlement sont touchés par la cyberviolence.

## **Les violences et harcèlement au sein du couple :**

En 2018, 375 000 femmes (18 à 75 ans) sont victimes de violence physique et/ou sexuelles et environ 7 femmes sur 10 déclarent avoir connu plusieurs épisodes de violences physiques autres que sexuelles. Moins d'une femme sur 5 portent plainte !

Plus de victimes parmi les classes modestes

130 morts par an (aucune baisse constatée depuis 2012)

Pour la première fois dans l'histoire de la République, le Président, dénonçant les féminicides en a fait la Grande Cause de son quinquennat pour l'égalité femmes-hommes.



Et à l'ONU, le Président a lancé un appel aux nations pour une « grande cause mondiale pour l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Notre Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Marlène Schiappa a lancé 5 mesures cohérentes, travaillées en profondeur depuis des mois avec des victimes, des associations et experts de terrain, destinées à apporter des réponses concrètes à ces femmes de l'échelon le plus local au plus global pour qu'enfin cesse ce fléau :

- Objectif 100% de réponses au 3919 : l'Etat finance 3 postes supplémentaires d'écouteresses via une subvention supplémentaire,
- Lancement en octobre de la plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles avec le ministre d'Etat,
- Mise en place d'une plateforme de géolocalisation des places d'hébergement d'urgence accessible aux professionnels
- Grande campagne TV en direction des témoins (4 millions d'euros)
- Engagement des premiers Contrats Locaux Contre les Violences, dispositif de partage d'alertes entre professionnels de la justice, de la police, de la santé et les travailleurs sociaux, autour des Préfets et en partenariat avec les deux grandes associations de défense des femmes : le CNIDFF et la FNSF pour intervenir « avant qu'il ne soit trop tard ».

*En France, au XXIe siècle, il est inadmissible qu'une femme soit tuée tous les trois jours par son conjoint ! Nous avons le devoir de faire arrêter cela. C'est un enjeu de civilisation » a déclaré Marlène Schiappa.*

### **Prostitution :**

En 1960, la France ratifiait la Convention des Nations Unies pour la répression de la traite et de l'exploitation de la prostitution d'autrui de 1949.

Le 6 avril 2016, le Parlement adoptait une proposition de loi permettant à la France de mettre enfin sa législation en conformité avec sa position d'abolitionniste en matière de prostitution !

Une loi historique, humaniste avec l'objectif d'accompagner et protéger les prostituées (30 000 exerçant en France), enfin de pénaliser le client enfin d'interdire l'achat d'acte sexuel. Un travail de 5 ans effectué par un collectif d'associations dont le CNFF !

Le 22 janvier dernier cette Loi a fait l'objet d'une QPC (Question prioritaire de constitutionnalité) pour remettre en cause la constitutionnalité de la Loi !

Le principal argument étant que la pénalisation du client précarisait les prostituées

Mais suite à une mobilisation forte des associations et aussi des élus et élus, le Conseil Constitutionnel a entériné la Loi

Appliquée de façon très peu homogène, la loi n'a pas fait baisser de façon significative le nombre de prostituées et en six mois il n'y a eu que 250 verbalisations dans toute la France !

80 à 90% des personnes prostituées sont des femmes

90% des personnes prostituées sur la voie publique sont des étrangères (en 2010)

Age moyen d'entrée dans la prostitution est de 14 ans

Enfin ces personnes auraient un taux de mortalité 40 fois plus élevé que la moyenne nationale.

## **Les Mutilations sexuelles, l'excision :**

Une menace toujours présente, une mobilisation à renforcer ....

Ces mutilations génétiques s'inscrivent, pour leur victime, dans un parcours de violence sans besoin d'adopter un texte spécifique dans la loi pénale française qui réprime déjà de façon efficace les mutilations, sanctionnées sur le fondement des coups, violences et voies de fait sur les enfants de moins de 15 ans.

Cette violence est apparue avec l'augmentation et la féminisation de l'immigration originaire principalement des pays d'Afrique subsaharienne en France.

Le nombre de femmes concernées restent flou, la dernière enquête de l'INED, en 2004, parlait d'une moyenne de 53 000 !!

Des campagnes d'informations visant à sensibiliser ont été lancées par des associations comme la Fédération Nationale Gams ou la Maison des Femmes de Saint Denis avec pour objectif de tripler le nombre de jeunes impliquées dans la campagne, de toucher, grâce au planning familial, les jeunes filles les plus à risque et « d'inviter les garçons, qui sont les futurs pères de famille et frères de jeunes victimes » à s'engager !

Les dernières statistiques confirment un certain décrochage générationnel notamment pour celles nées en France.

## **Discrimination dans la vie professionnelle :**

1/3 des discriminations sont envers les + de 55 ans et multiplié par 3 dans le chômage

Elle porte le plus souvent sur l'aspect physique (l'obésité, les femmes enceintes ...), la religion, l'origine (nom et prénom), l'adresse !!

Ce qui mène à un choix sur le physique plutôt que sur la compétence

Nous constatons encore environ 20% d'écart de salaires à compétences égales et poste égal !

## **Sexisme**

Le sexisme est une idéologie dangereuse qui repose, d'une part, sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, sentiment de dévalorisation, la modification de leurs comportements avec l'adoption de stratégies d'évitement, une dégradation de leur santé physique (blessures) et psychique. In fine, le sexisme, c'est la source de toutes les inégalités femmes-hommes bien connues aujourd'hui.

Encore très peu condamné il touche 4 femmes sur 10

Les injures sexistes sont, elles, une violence du quotidien, que les femmes signalent peu à la police et que la justice condamne très (très) rarement. En 2017, 1,2 millions de femmes ont fait l'objet d'une injure sexiste, soit près d'1 femme sur 20.

Bien que passibles d'1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, seules 3% de ces injures font l'objet d'une plainte. En 2017, seulement 4 condamnations pour injures sexistes ont été prononcées.

Le Haut Conseil à l'Egalité appelle au lancement d'un premier Plan national contre le sexisme 2019-2022 qui porte l'exigence d'une culture des droits et de l'égalité femmes-hommes reposant sur 3 axes principaux :

- Mieux mesurer le sexisme, mieux le repérer afin de le faire reculer en condamnant davantage les auteurs. Cela implique la formation des professionnel.le.s de la sécurité et de la justice ;
- Accompagner les victimes de sexisme en renforçant les financements des associations qui les accompagnent ;
- Garantir une action publique exempte de tout sexisme : allocation des financements publics dans une perspective d'éga-conditionnalité, diplomatie féministe – notamment à court-terme par la promotion des droits sexuels et reproductifs des femmes dans le cadre du G7 - et lutte contre le sexisme dans toutes les politiques sectorielles, y compris contre le cyberharcèlement et les discours de haine en ligne.

## **Conclusion,**

Comme le résume très bien la Délégation aux Droits des Femmes du CESE :

Sensibiliser, informer et former afin d'enrayer le continuum des violences

Prévenir les comportements dès le plus jeune âge

Renforcer la formation de tous les interlocuteurs et en priorité les médecins et professionnels de santé

Protéger les enfants

Améliorer la connaissance et le traitement des violences au travail

Mieux répondre aux besoins des victimes en orientant vers les interlocuteurs, plateforme dédiée....

Poursuivre et sanctionner les agresseurs et prévenir les récidives

*Est-ce l'hostilité des hommes provoquée par l'émancipation des femmes qui les rend beaucoup plus agressifs et dangereux ? (Simone de Beauvoir)*

## **Observations écrites soumises par le Conseil International des Femmes, la Fondation Jean et Jeanne Scelles et le Conseil National des Femmes Françaises**

### **Débat général sur le Groupe de travail technique sur les recommandations générales sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales.**

Adressée à Mme Buchmann ([dbuchmann@ochcr.org](mailto:dbuchmann@ochcr.org))

*Fondé en 1888, le Conseil International des Femmes est présent dans la plupart des pays du monde. Le Conseil avec ses représentantes permanentes auprès des Nations Unies milite pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes et l'accès aux droits humains universels et fondamentaux. Le Conseil National des Femmes Françaises, fondé en 1901, est la branche française du Conseil International.*

*Depuis 26 ans la Fondation Jean et Jeanne Scelles combat le système prostitutionnel et l'exploitation des personnes prostituées et est également un observatoire international spécialisé dans la veille et l'analyse des phénomènes liés à la prostitution.*

Mesdames et Messieurs, Membres du Groupe de travail,

Il n'aura échappé à personne que les phénomènes migratoires ont pris une ampleur inédite depuis la seconde guerre mondiale. Dans le même temps, 20 millions de personnes seraient victimes de traite des êtres humains dans le monde dont une très large majorité de femmes et de mineur.e.s. Selon l'UNODC<sup>1</sup>, 83% des femmes et 72% des filles victimes de traite identifiées le sont à des fins d'exploitation sexuelle. En France, on compte approximativement 37000 personnes en situation de prostitution dont 85% de femmes<sup>2</sup>. Le Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations affirme que 93%<sup>3</sup> des personnes en situation de prostitution sont d'origine étrangère, la plupart venant principalement d'Afrique de l'Ouest (Nigéria), d'Europe de l'Est (Bulgarie, Roumaine) et de Chine. Parmi elles, la proportion des mineur.e.s y est en forte augmentation.

Ces personnes migrantes et/ou issues des minorités, victimes de conflits armés, de catastrophes climatiques, fuyant la précarité, les discriminations ethniques et religieuses sont aujourd'hui les premières victimes de l'exploitation sexuelle à grande échelle. Une population vulnérable, à la merci des passeurs, des trafiquants, des réseaux de la criminalité organisée transnationale. Imaginons un moment le parcours d'une jeune femme nigériane qui a enduré les pires violences physiques et psychologiques, la vente et le recrutement par tromperie d'une mama, le dressage, les viols et la prostitution lors de son parcours migratoire, déjà brisée si elle n'est pas morte avant de se retrouver sur les trottoirs d'Italie, d'Espagne ou de France, ou anonymisée sur une plateforme d'annonces en ligne de prostitution. L'exploitation de la vulnérabilité de ces jeunes femmes et filles migrantes, leur détresse, leur déracinement, leur misère économique, le racisme et la xénophobie, sont aujourd'hui les ressorts de cette sordide réalité. Les violences sexuelles ne viennent pas que

---

1 UNODC, Global Report on Trafficking in Persons 2018

2 Mouvement du Nid, Psytel, ProstCost. Estimation du coût économique et social de la prostitution en France, 2015

3 « Prostitution en France : ampleur du phénomène et impact sur les personnes prostituées », La Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, n°7, octobre 2015.



des trafiquants ou des passeurs mais aussi des milices locales, des policiers corrompus et parfois des organisations humanitaires censées les protéger. Des situations de prostitution sont abondamment signalées par différentes organisations notamment près des camps de réfugiés ou dans les zones de transit. L'ONG Save The Children Italie indique que plus de 1900 jeunes filles dont 160 enfants auraient été victimes d'exploitation sexuelle entre 2017 et 2018, suite notamment au démantèlement du camp de la Roya<sup>4</sup>.

Ces multiples discriminations sont en complète infraction avec, au moins, deux conventions onusiennes contraignantes pour les États parties : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Encontre des Femmes notamment dans son article 6 (CEDAW - 1979), et la Convention des Nations Unies pour la Répression de la Traite des Êtres Humains et de l'Exploitation de la Prostitution d'Autrui (1949).

Par ailleurs, le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Palerme, 2000), invite à « décourager la demande » afin de couper le proxénétisme de ses sources de profits qui alimentent la traite des êtres humains. Rappelons également que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté, le 8 avril 2014, une résolution relative à la prostitution, à la traite et à l'esclavage moderne recommandant de pénaliser l'achat d'acte sexuel et non les personnes en situation de prostitution.

Concernant les enfants, l'article 34 de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant de 1989, ratifiée par 195 États, prévoit que les États signataires doivent protéger tous les enfants de la violence et de l'exploitation sexuelle et Le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants (2002) ratifié par 169 États qui interdit explicitement « *d'utiliser un enfant aux fins d'activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme d'avantage* ».

Le 13 avril 2016, la France a adopté une loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées que le Conseil Constitutionnel vient de déclarer conforme à la constitution, en précisant que le législateur entend « *lutter contre cette activité et contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, activités criminelles fondées sur la contrainte et l'asservissement* ». L'avis rendu par le Conseil Constitutionnel précise en outre que le législateur « *a ainsi entendu assurer la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre ces formes d'asservissement et poursuivi l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public et de prévention des infractions* ». Interdire l'achat du corps d'autrui, c'est bien protéger les droits fondamentaux de la personne.

---

4 <https://www.savethechildren.it/cosa-facciamo/pubblicazioni/piccoli-schiavi-invisibili-2018>

**Le Conseil Internationale des Femmes, la Fondation Jean et Jeanne Scelles et le Conseil National des Femmes Françaises proposent les amendements suivants au du groupe de travail sur les recommandations générales au sujet de la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations internationales.**

**Au sujet de la note de concept** préparée par le CEDEF sur son élaboration de recommandations générales sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales :

- **l'article 6** doit être cité dans son intégralité. « *Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour supprimer sous toutes leurs formes, le trafic de femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes* » sans omettre « *l'exploitation de la prostitution des femmes* ».
- Paragraphe 53 : l'utilisation des termes « prostitution forcée » et « exploitation sexuelle forcée » sont des termes qui doivent être supprimés parce que non définis en Droit International. Rappelons une nouvelle fois la Convention du 2 décembre 1949 qui affirme dans son préambule que la prostitution et la traite à des fins de prostitution « *sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine, et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté* ».

Par ailleurs, l'utilisation du terme « forcée » induit de fait la possibilité d'une forme « consentie » contraire aux principes des droits humains fondamentaux, à la dignité de la personne humaine et à la non-marchandisation du corps. Or, le consentement n'est pas mentionné dans la Convention de 1949. La prostitution et la traite des êtres humains sont incompatibles avec la dignité de la personne humaine, qu'elle soit « forcée » ou « volontaire ». De même, la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) des Nations Unies rappelle, dès sa première phrase, que la **dignité** est un **droit fondamental** : « *La reconnaissance de la dignité intrinsèque et des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine est le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde* ». La Charte des Nations Unies, ratifiée par 193 Etats, mentionne solennellement, dans son préambule, sa résolution « *à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites* ».

« *Sans la liberté de dire « non », le « oui » n'est que le signe du renoncement et de la résignation.* » affirme la juriste Muriel Fabre-Magnan dans son ouvrage, « *L'institution de la liberté* » (PUF, 2018).

- La note de concept doit inclure, dans son intégralité, la définition complète du Protocole de Palerme notamment l'article 9-5: « *Les États Parties adoptent ou renforcent des mesures législatives ou autres, telles que des mesures d'ordre éducatif, social ou culturel, notamment par le biais d'une coopération bilatérale et multilatérale, pour décourager la demande qui favorise toutes les formes d'exploitation des personnes, en particulier des femmes et des enfants, aboutissant à la traite.*»

**Au sujet des recommandations générales**

- **Dépénaliser les victimes et criminaliser l'achat d'actes sexuels** : Le modèle législatif, créé par la Suède en 1999, a fait le choix de la dépénalisation et de l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, de l'incrimination de l'achat d'actes sexuels, de la pénalisation des

proxénètes, de la sensibilisation de la population et de la prévention. L'objectif, en reconnaissant aux personnes prostituées le statut de victimes et en luttant contre la demande, est de dénoncer la violence faite aux femmes et aux mineurs par le système prostitutionnel, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et de lutter contre le proxénétisme et la criminalité transnationale organisée en les privant de leurs sources de profits. La Suède est un des pays d'Europe où les cas de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle sont parmi les plus faibles d'Europe. Aujourd'hui, la Norvège, l'Islande, le Canada, l'Irlande du Nord, la France, l'Irlande et, récemment, Israël ont adopté ce modèle global.

- **Initier une gouvernance de l'internet:** la prise de conscience des phénomènes grandissants d'exploitation sexuelle en ligne notamment via les plateformes d'annonces facilitant ces dérives a entraîné la réaction de certains Etats. Aux Etats-Unis, l'adoption de la loi FOSTA/SESTA a permis aux autorités la saisie du site Backpage. En France, alors que 62% de la prostitution passerait par internet<sup>5</sup>, une plateforme d'annonces en ligne, poursuivie en justice pour proxénétisme aggravé, a suspendu sa rubrique « Rencontres ». Nous recommandons une réflexion ouverte autour d'une gouvernance mondiale de l'internet chargée de prendre les mesures adaptées contre toute facilitation de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle en ligne, y compris par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des moyens de communication, cryptés ou non.
- **Agir ensemble par la coopération internationale :** Des accords d'entraide judiciaire multilatéraux ou bilatéraux sont conclus entre les pays pour faciliter les coopérations policières et judiciaires. Les succès remportés par ces actions ont convaincu les gouvernements que la coopération internationale est une forme d'action à développer pour combattre la traite des êtres humains. Nous recommandons que tous les moyens soient mis en oeuvre pour la développer, notamment auprès des pays d'origine des victimes de traite des êtres humains.
- La note de concept et les recommandations générales **ne peuvent inclure la convention n°182 de l'OIT** sur les « *pires formes de travail des enfants* ». Cette convention viole le Protocole de Palerme, la Convention des Droits de l'Enfant, et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Encontre des Femmes. L'exploitation des enfants dans la prostitution est un abus sexuel donc un crime et non un travail.
- Nous recommandons que l'obligation pour les Etats parties de ventiler les statistiques sur la traite par sexe, âge et forme d'exploitation au titre de l'indicateur 16.2.2.2 des objectifs du développement durable.
- Nous recommandons **le développement des recherches sur les préjudices physiques et psychologiques** omniprésents chez les victimes de la prostitution et de la traite des êtres humains pour aller au-delà du cadre de la lutte contre le VIH/Sida et de l'accès aux soins de santé. En France, les personnes prostituées consomment 4,5 fois plus de médicaments, notamment antidépresseurs et anxiolytiques, que la population générale<sup>6</sup>. La prostitution génère de graves souffrances psychiques liées en particulier à la répétition de rapports sexuels non désirés pouvant provoquer un état de stress post-traumatique. Les personnes en situation de prostitution peuvent développer un mécanisme de défense appelé « dissociation

---

5 Mouvement du Nid, Psytel, ProstCost. Estimation du coût économique et social de la prostitution en France, 2015

6 Etude Prosanté, 2013

» traumatique pour se détacher de soi et se protéger d'un vécu insoutenable.

- **Nous recommandons la confiscation des avoirs criminels** au profit de l'aide aux victimes. La possibilité de confisquer tout ou partie du patrimoine des personnes impliquées dans des infractions de traite des êtres humains peut devenir une ressource pour l'aide aux victimes, les actions de prévention, le renforcement des outils de lutte contre les trafiquants. Par ailleurs, l'utilisation de la traçabilité des profits de l'argent sale issus du commerce de la traite des êtres humains doit également pouvoir servir aux mêmes objectifs confiscatoires ou de détections des réseaux. La coopération public-privé doit permettre, en toute transparence, de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société contre la criminalité organisée et les exploiters de la traite des êtres humains.

Nous remercions le Groupe de Travail technique du comité CEDEF pour la prise en considération de notre expertise à l'égard du sujet particulier des violences subies par les femmes migrantes, en particulier celles liées à la prostitution.

5 février 2019



## Déclaration orale pour le débat général du 22 février 2019

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Je prends la parole au nom du Conseil International des Femmes, de la Fondation Jean et Jeanne Scelles ainsi que du Conseil national des Femmes françaises et je vais lire le témoignage d'une jeune femme du Bénin qui n'a pas pu venir.

« Si je peux vous raconter un peu de mon histoire, c'est parce que j'ai survécu aux souffrances qui m'ont été infligées. D'autres n'ont pas eu cette force. Après le décès de mon père, ma mère a fait tout ce qu'elle pouvait pour que nous puissions manger. Une dame est venue nous voir pour nous dire qu'elle allait m'emmener en Europe où je pourrais trouver du travail pour faire vivre ma famille. J'ai dû jurer à un homme qui m'a coupé une mèche de cheveux et m'a fait manger un cœur de poulet que j'obéirais désormais à cette dame, ma bienfaitrice, sans quoi ma mère et moi subirions un mauvais sort. La dame a changé mon nom, m'a donné un passeport et un billet d'avion. Je suis partie seule de Bénin City.

J'ai débarqué à Paris où il faisait froid. J'étais seule, perdue et j'ai attendu longtemps que la dame vienne me chercher. Elle m'a emmenée dans un appartement où il y avait d'autres filles. Elle m'a dit que maintenant, je devais rembourser l'argent qu'elle avait dépensé pour le voyage et les papiers. Elle m'a emmenée dans une pièce sombre où j'entendais des cris, j'avais peur. Un homme est entré qui m'a violée, j'ai pleuré mais personne n'est venu m'expliquer. Un autre homme est venu et il m'a aussi violée. J'avais faim, soif. La dame m'a insultée, frappée, j'avais peur pour ma mère. C'est comme ça que j'ai commencé la prostitution. Je ne savais pas où j'étais. Les hommes venaient, sales, violents, me demandaient des choses que je ne savais pas faire, et repartaient comme si j'avais été juste une machine. J'ai eu mal à la tête, au ventre, au sexe, et la dame me prenait tout l'argent en me disant que je devais continuer parce que je lui devais de l'argent.

Un soir, un homme m'a tellement battue que je me suis enfuie. Ça avait duré plusieurs années, je ne sais plus très bien. Mais j'ai survécu. Une association s'est occupé de moi, m'a trouvé un foyer, m'a aidée pour les démarches, aller porter plainte à la police, avoir des indemnités. J'ai pu appeler ma mère. Aujourd'hui, je suis inscrite dans un parcours de sortie. Je sais qu'il y a encore pleins de filles comme moi qui sont encore prisonnières. S'il vous plaît, faites que ça n'arrive plus. »

Madame la Présidente,

Le Conseil International des Femmes, la Fondation Jean et Jeanne Scelles, ainsi que le Conseil National des femmes françaises tiennent à rappeler comme précisé dans leurs observations et recommandations que « *sans la liberté de dire « non », le « oui » n'est que le signe du renoncement et de la résignation* ».

A l'aune de l'expérience suédoise et des études approfondies de comparaison des différents modèles législatifs, la France a fait le choix, pour lutter contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, activité criminelle fondée sur

la contrainte, l'asservissement ou la tromperie, d'adopter la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Il en va de la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre ces formes d'exploitation, comme mentionné en préambule de la convention du 2 décembre 1949.

Il nous semble essentiel de dire aujourd'hui que la dépénalisation des victimes, la pénalisation de l'achat d'actes sexuels pour lutter contre la demande, la criminalisation des proxénètes et des trafiquants d'êtres humains, la sensibilisation et la prévention de nos sociétés à ces phénomènes inacceptables sont des éléments indispensables pour répondre aux défis croissants que pose la traite dans le contexte migratoire.

Nous n'avons pas d'autre choix que d'unir nos forces, pays d'origines, de transit, et de destination, et de combattre cette traite qui détruit les vies et enrichit les criminels. Cela passe par la coopération approfondie entre les Etats, une lutte nécessaire et sans répit contre la corruption, par une gouvernance de l'internet et une responsabilisation de tous les acteurs, par une mise à disposition de moyens financiers et humains à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face. C'est une obligation devant l'humanité et pour la dignité de tous les êtres humains

Je vous remercie.

Brigitte Polonovski  
Représentante permanente du Conseil International des Femmes  
Administratrice de la Fondation Jean et Jeanne Scelles  
Vice présidente du Conseil National des Femmes Françaises